

# DÉTECTIVE

## Leur dernière étape...



(Photo prise par un de nos collaborateurs au cours de la dernière traversée du "La Martinière".)

**La terre guyanaise, à la fois attendue et redoutée, est en vue. Pour les forçats c'est la dernière journée à bord du bague flottant. Qu'apportera demain ? L'expiation ? La mort ?... ou la « belle » ?**

Lire, en pages 8 et 9, **Terre!** suite du sensationnel reportage de Luc Dornain, qui a accompagné le "La Martinière" au cours du dernier convoi de forçats.

# LE SUCCÈS DE "VOILA"

VA  
TOUJOURS  
CROISSANT



## Samedi prochain le cinquième numéro

16 PAGES

1 FRANC

# PARTOUT

## EVASIONS

**L**ES forçats s'évadent. Une série de « départs » a eu lieu, ces derniers mois, et bien entendu, l'administration ne s'en est pas vantée... nous aurions toujours ignoré cette émigration massive, si d'indiscrets journalistes ne nous avaient récemment communiqué la liste des évadés.

Cette révélation est loin d'être sans intérêt ; les détails qui ont été publiés, voire les interviews de certains des plus marquants parmi les forçats qui ont réussi à s'enfuir, nous ont confirmé ce qui se disait depuis longtemps : c'est qu'avec de l'argent et à condition de ne pas être un « Monsieur » trop connu, on a les plus grandes chances de ne pas faire à la Guyane un séjour prolongé.

Le cas de Blengino, l'hôtelier millionnaire de Monte-Carlo, condamné à dix ans de travaux forcés pour un double meurtre dont il n'avait cessé de se défendre avec une rare énergie, est particulièrement typique. Blengino était riche à souhait et par bonheur pour lui, sa personnalité, bien que fort au-dessus de la moyenne, était cependant éclipsée par celle de compagnons illustres, tels que Barataud ou Pierre de Rayssac.

Les vedettes du convoi sont entourées de « soins » exceptionnels : envoyés dans les îles qui bordent la Côte Guyanaise, soumis à une surveillance plus stricte, les forçats qui portent un nom trop connu connaissent des difficultés accrues dans l'exécution de leur projet d'évasion.

Mais les autres, ceux qui auront réussi à pratiquer le système D., à trouver une bonne petite place tranquille, le plus souvent en rémunérant des concours quasi-officiels — rappelez-vous les précisions tirées de ce document unique, de ce témoignage de vérité que constitue le livre de Dieudonné — ceux-là peuvent avoir l'espérance de partir...

Blengino a résolu l'épreuve avec le maximum de célérité : son évasion a été réalisée dans un délai-record. Sept mois à la Guyane ; il se repose aujourd'hui à Bordighera, à quelques kilomètres du tribunal criminel monégasque qui prononça le terrible verdict.

Laissons de côté ce cas individuel pour reprendre l'examen de la question de principe : on peut s'évader du bagne avec de l'argent... Des commerçants de Cayenne, qui ne peuvent pas ne pas être inconnus de la police, vivent de ce trafic avec les évadés ; à prix d'or, ils se font payer leur utile concours, organisant les moyens de fuite.

Quelle critique plus démonstrative de la peine des travaux forcés, telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée...

Les hommes que leurs crimes ont conduits dans cette terre maudite, bannis et contraints aux plus rudes travaux pour servir à la fois aux intérêts économiques d'une colonie et pour se racheter dans l'épreuve, s'ils ont des ressources pécuniaires importantes, ont de grandes chances de recouvrer leur liberté.

Et l'on aboutit alors à ce résultat : les peines moindres dans l'échelle du code sont plus sûrement appliquées. Connaît-on un réclusionnaire qui se soit évadé d'une maison centrale ?

La peine est subie, sans que le condamné ait d'autre espérance que de voir approcher, au rythme lent du calendrier qu'il a rédigé dans sa cellule, le jour de sa libération...

Il y a là une sorte d'inégalité choquante. Le bagne doit être supprimé : et ce n'est pas seulement un souci d'humanité qui nous inspire, mais encore un sentiment d'utilité et de justice sociales : l'œuvre des forçats en Guyane, considérée au point de vue économique, est nulle : une abondante documentation a été produite et nous n'y reviendrons pas. Et du point de vue social, rien n'est plus choquant que ce privilège de la fortune qui permet de soustraire certains condamnés à l'exécution du châtiement.

## La vengeance posthume de Vivian Gordon



M. Jimmy Walker, maire de New-York.

Vivian Gordon fut-elle exécutée par ordre supérieur pour éviter que de hauts fonctionnaires de la police new-yorkaise soient gravement compromis ?

Le « City Affairs Committee » accuse le maire de New-York, M. Walker, qui vient de rentrer d'un séjour de quatre semaines en Californie, d'avoir par inaction et incompetence favorisé la corruption qui règne dans son administration municipale.

Walker s'en défend et devant l'enquête qui vient d'être ordonnée, a déclaré qu'il ne défendra et ne protégera aucun de ses fonctionnaires, mais ne sacrifiera aucun innocent.

Mais on dit que cette enquête, qui va révéler un prodigieux scandale, atteindra le maire de New-York lui-même.

Le nom de la célèbre Betty Compton y est mêlé.

## Fisc et gangsters

New-York : A-t-on trouvé enfin le moyen de mettre les gangsters à la raison ? Les armes du percepteur seront-elles contre eux plus efficaces que celles de la police ?

Jack Diamond, Owey Madden, les plus célèbres d'entre eux, paient peu d'impôts. Le juge fédéral estimant que leurs revenus sont certainement considérables les a cités à comparaître devant lui.

La plus grande consternation règne dans le Gangland. Parions que les businessmen du crime seront bien embarrassés s'ils doivent déclarer la source de leurs revenus.

# PARTOUT

## Le fakir à l'audience

Samedi dernier, à la 1<sup>re</sup> Chambre du Tribunal de la Seine, il y avait foule pour le procès qu'intente le « fakir » Tahra-Bey à M. Paul Heuzé, à la suite de la publication par ce dernier d'un livre intitulé : *Fakirs, Fumistes et Cie*.

Assis auprès de son avocat, M<sup>r</sup> Maurice Garçon, M. Paul Heuzé réagissait violemment à chacune des phrases de la plaidoirie de M<sup>r</sup> Izkowski qui réclamait, au nom de Tahra-Bey, 500.000 fr. de dommages-intérêts. Pas davantage ! A côté de M. Paul Heuzé se trouvait Georges de La Fouchardière.

Et La Fouchardière calmait son voisin :

« Ne répliquez pas, mon cher... « vous n'en avez pas le droit... Un vieux repris de justice comme moi « a l'habitude des audiences... Tai- « sez-vous ! »

Ce petit discours assagit M. Paul Heuzé.

\*\*\*

## Duel d'écoliers

Stockholm : Deux garçons de quinze ans eurent une querelle en classe. Ils résolurent de se battre en duel, « à la loyale », au couteau.

Dans un préau désert, ils se livrèrent donc un combat farouche, si farouche que l'un d'eux dut être transporté à l'hôpital. Il avait une profonde blessure au sein gauche, un peu au-dessus du cœur.

Une prompt intervention chirurgicale le sauva.

\*\*\*

## Les canaris sauveurs

Berlin : Si M. Turner de Stockholm n'avait pas aimé les canaris, il est certain qu'il n'eût pas échappé à une mort horrible.

Deux de ces charmants oiseaux vivaient en cage dans son appartement.

Une nuit il fut réveillé brusquement. Les canaris sortis de leur cage, affolés, voltigeaient, tournoyaient dans la chambre ; ils tombèrent enfin, inanimés, sur le plancher.

Alors seulement M. Turner se rendit compte qu'une forte odeur de gaz commençait d'envahir sa chambre. Il prévint les pompiers, on découvrit que les émanations venaient de l'étage inférieur où un homme s'était suicidé en ouvrant plusieurs robinets à gaz.

M. Turner fut sauvé de la même mort par l'instinct des canaris.

\*\*\*

## Le fumeur de l'au-delà

Prague : Le serrurier Gasek de Pjerow (Tchécoslovaquie) était un enragé fumeur. Il mourut, fut enterré. On ne sait à la suite de quelles circonstances son corps fut exhumé aux fins d'autopsie.

On fit la preuve que sa mort était naturelle, mais les policiers qui ouvrirent le cercueil furent étonnés de voir le corps couvert de cigarettes, reposant sur des cigaretttes. La bière en était toute capitonnée.

La veuve du serrurier expliqua que son mari avait demandé qu'on l'approvisionnât, mort, en cigarettes. Elle avait exécuté son désir.

Ainsi les Egyptiens mettaient-ils auprès de leurs morts des boissons et des aliments pour que leur âme s'en nourrisse pendant la vie éternelle.

\*\*\*

## Le roman d'aventures

Le Prix annuel du Roman d'Aventures, d'une valeur de 10.000 fr., fondé par le « Masque », sera attribué dans la première quinzaine de juin.

Les soixante-cinq manuscrits reçus ont été répartis entre les membres du Jury composé de : MM. Pierre Benoit, Président ; René Bizet, Frédéric Boutet, Gus-Bofa, Francis Carco, Joseph Kessel, Pierre Mac-Orlan, Emile Zavie.

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue

# DÉTECTIVE

ADMINISTRATION  
PARIS (VI<sup>e</sup>) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS  
COMPTÉ CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

RÉDACTION  
DIRECTEUR :  
GEORGES KESSEL

ABONNEMENTS  
1 an 6 mois  
FRANCE ET COLONIES..... 65,» 35,»  
ÉTRANGER (TARIF A) ..... 85,» 45,»  
ÉTRANGER (TARIF B) ..... 100,» 55,»

# DÉTECTIVE

# CONTAGION



Ci-dessus : Le greffe de la Santé où Laguesse combinait ses "sustractions".

Ci-contre : Le greffier Laguesse.



grands registres. Chacun des habitants de la prison y a droit à deux pages : une pour le *doit*, l'autre pour l'*avoir*. M. Laguesse tenait en ordre les registres ; il empilait la fortune des personnes dans son coffre-fort, puis il le refermait. Seulement, parfois, avant de quitter la Santé, il entr'ouvrait le coffre et y puisait pour son compte.

Cet étonnant greffier était tout à fait selon la méthode des banquiers qui comparaissent en justice !... Ah ! si en contrepartie M. Laguesse avait émis des titres de pieds-humides, comme sa faute eût été vénielle !...

D'autant que le greffier-comptable ne faisait tort à personne... Aucun condamné ne peut se plaindre de n'avoir pas reçu son compte à sa sortie de prison. Du capital à lui confié, M. Laguesse déduisait strictement les dépenses des prisonniers. Il leur payait la différence au moment de leur départ. Sa caisse se renouvelait toujours, car s'il y a des sortants, chaque jour à la Santé, il y a aussi, Dieu merci pour les prévaricateurs, des entrants... Ce que l'un prenait, un autre le rapportait... Sans doute le déficit eût été visible, si tous les habitants de la Santé avaient été libérés en même temps... Mais cela ne peut arriver qu'en période de révolution et la Santé n'est pas la Bastille !

Où a passé l'argent ? M. Laguesse le sait-

il ? Il avait tous les défauts des mauvais banquiers. Il en avait aussi la générosité. Autrefois il avait été marié à une femme riche. Il en avait gardé, bien qu'il fût divorcé, des habitudes de largesse. On ne s'en étonnait pas, le croyant toujours riche. Par ailleurs, il n'avait pas, semblait-il, de grands besoins pour lui-même. Il logeait en banlieue, à Sucy-en-Brie, dans un pavillon modeste et sa pension était modeste, puisque jamais elle n'excédait douze francs par jour... Les braves menuisiers qui le logeaient ne tarissaient pas d'éloges sur son compte. Il ne savait que faire pour leur être agréable. Il les emmenait au cinéma...

Dans ces derniers temps, l'humeur de Laguesse s'assombrit. Il avait d'étranges absences : il confondait les billets de cent francs et les billets de mille francs, ainsi qu'en peut témoigner un livreur, à qui il avait fait un paiement et qui, honnêtement, lui rendit le surplus. Il était comme un spéculateur à fin de jeu. Il essaya d'oublier ses soucis dans l'amour d'une femme, qui, dit-on, accéléra sa ruine. Enfin il se rendit, comme un banquier, invoquant la déveine...

Trois petites années seulement le séparaient de la retraite !...

M. LECOQ.

N l'avait désigné pour nous accompagner à la Santé et nous n'avions pu nous empêcher d'être frappé par sa mélancolie. Cela se passait l'an dernier, quand nous visitâmes le quartier des condamnés à mort. L'aspect du lieu, la tristesse qui se dégage des galeries, des couloirs où ne se voient que verrous, lourdes portes et où, dans les cachots, des hommes sont parqués comme des bêtes dangereuses, ne nous invitait pas, il est vrai, à la gaieté. Cependant son inquiétude nous apparut si pesante que nous ne pûmes nous empêcher de lui en faire la remarque.

— Ce doit être bien terrible que d'être enfermé, tous les jours que Dieu fait, comme des prisonniers !

— Oui, cela est obsédant, murmura-t-il.

Nous continuâmes la visite. Chaque fois que nous franchissions les poternes où les porte-clefs, frileusement engoncés dans leur manteau bleu, donnent l'impression de mourir d'ennui, les geôliers saluaient notre guide, lui manifestaient une sympathie déferente, quasi affectueuse. Un peu tard, l'un d'entre nous s'enquit de son nom et de sa fonction. Il se nommait Eugène Laguesse. Son père était le fameux directeur de prison Laguesse, dont il fut si souvent question au siècle dernier. Il s'honorait d'appartenir à une très vieille famille de soldats, dont l'un fut célèbre sous Louis-Philippe. Il était greffier-comptable à la Santé, c'est-à-dire qu'il faisait partie du personnel de qualité, dans les rangs de qui l'administration pénitentiaire choisit ses hauts fonctionnaires...

Cet homme, je le répète, était d'une affabilité extrême. Il m'apprit des détails intéressants sur la vie des prisonniers. Je retiendrai longtemps des romans vécus dont il me fit la narration.

Je me souviens qu'il éprouvait une certaine sympathie pour ses condamnés dont les forfaits avaient un caractère monstrueux, alors qu'au contraire il manifestait du mépris à l'égard des mauvais garçons, dont on apprend dans les prisons qu'ils sont nés pour le vol et le crime, qu'ils sont incapables d'amendement. Nous voulons parler des routiers extrêmement dangereux dont seule la relégation nous débarrasse. Laguesse me raconta les bons mots du noir Lafortune et de Wladek, le condamné polonais que l'on exécuta l'autre année. Il savait voir et écouter. Il mettait une pointe d'humour dans certains de ses récits, par exemple quand il me rappela l'entretien d'un condamné célèbre et de sa mère. Et celle-ci une vieille femme qui ne paraissait pas se rendre compte de la menace terrible qui pesait sur son fils, ne savait lui faire que des reproches de paysanne. « Ta maison se détériore, pourquoi n'en fais-tu pas réparer les volets, disait-

elle. Tu es venu l'autre jour me présenter la facture du hachoir que tu avais commandé au quincailler. J'ai payé. Me rembourseras-tu ? » L'homme était promis au bourreau !...

Ceux à propos de qui Laguesse ne tarissait pas d'histoires étaient les banquiers et les personnages quasi consulaires que le personnel de la Santé est habitué à voir défiler au greffe et dans les couloirs. Ceux-là savent dire, à tout propos, qu'ils sont plus malchanceux que méchants et que d'autres malfaiteurs, infiniment plus coupables qu'eux sont en liberté, tandis qu'ils font la roue dans les préaux. Laguesse me mit ce jour-là au courant de leurs distractions. Il m'apprit que certains banquiers profitent de leur séjour à la Santé pour fonder des sociétés par actions et même qu'ils réussissent à y trouver des actionnaires... Et cela paraissait l'intéresser beaucoup !...

— Il faudra écrire vos mémoires, lui dis-je en le quittant...

A peine put-il déceler dans mon adieu une nuance d'ironie. Malheureux Laguesse ! Je ne pensais pas le revoir dans les couloirs de l'instruction au Palais, encadré par deux gendarmes... Je ne pensais pas non plus que les cars cellulaires qui débarquent chaque jour un important contingent à la Santé l'y amèneraient, à son tour, et que, dans la maison où il avait vécu en maître pendant quinze ans, il serait interrogé par son successeur et contraint de se vêtir de bure...

Laguesse est accusé d'avoir détourné cent quatre-vingt mille francs, des deniers publics à lui confiés. On a vérifié sa caisse : la somme a disparu. On a vérifié ses livres : ils sont truqués. Malheureux Laguesse : coupable de prévarication, il risque les travaux forcés !...

J'ai compris à quelle tentation a pu se laisser entraîner Laguesse, lorsqu'on m'a expliqué le mécanisme de son méfait. Car voici la vérité. Le greffier-comptable de la Santé a trop fréquenté de banquiers véreux à la prison. Il s'est comporté en requin de la Finance. La contagion l'a gagné, l'a perdu...

Sans doute manifestera-t-il un étonnement non simulé lorsque, en correctionnelle, un juge l'accusera de malhonnêteté. Peut-être même protestera-t-il.

— Je me suis contenté de puiser dans les réserves, comme M. X... l'acquitté de l'autre année.

Car voici ce qui se passait dans l'étrange greffe de M. Laguesse. Quand un prévenu arrive à la Santé, on le fouille et on lui prend son argent. Cet argent est confié au greffier-comptable, comme tous les mandats qui arrivent aux condamnés. Ce fonctionnaire inscrit les sommes reçues sur de



La villa de Sucy-en-Brie où habitait Laguesse.



M. Carriot, maire de Sucy, qui perquisitionna chez Laguesse.



Le menuisier de Sucy qui logeait Laguesse.

# LE VAMPIRE

Besançon. (De notre envoyé spécial.)

**D**ANS le train, mes compagnons de voyage s'entretenaient, tout naturellement, du vampire. Le sang-froid, l'impassibilité de l'étrangleur déconcertent l'homme de la route...

— C'est un fou ! me disait-on.

— Un fou ou simplement un anormal, un de ces hommes nés pour le crime ? dit un autre. Les psychiatres les plus savants du monde seront incapables de percer le mystère. N'est-il pas impossible de découvrir le mécanisme de la folie lucide et cachée, la plus dangereuse ?

J'avoue que j'écoutais les réflexions de mes voisins avec un grand intérêt. Car j'allais voir un homme qui peut-être allait me découvrir le secret d'un autre étrangleur, du prototype des monstres dont Jack L'Eventreur et Peter Kurten ne sont que de faibles répliques, le secret, dis-je, de Joseph Vacher, le plus grand criminel des temps modernes, l'égorgeur fou qui trancha quatre-vingts vies...

Cet homme est un ancien magistrat, M. Emile Fourquet. Lorsqu'il était juge d'instruction il reçut les aveux de Vacher, ses confidences. Grâce à lui, vingt innocents sur qui on faisait peser les crimes du chemineau assassin lui doivent la paix et l'honneur. Cet homme, je dois le dire, n'a d'ailleurs reçu pour prix des services qu'il a rendus à la société que des témoignages d'ingratitude...

Justement il venait de terminer ses mémoires. Nous les lûmes ensemble. A travers Vacher, je cherchais Peter Kurten. Oh ! miracle, je l'y trouvais. Comme Vacher, Peter Kurten, paresseux, fourbe, voleur, il manifeste un immense orgueil, des appétits génésiques insatiables, un caractère violent. Est-ce cela qu'il faut appeler folie ?

— Du reste, ajoute M. Fourquet, la vie de Vacher parle d'elle-même...

Ensemble nous l'avons revécue...

## Une enfance tourmentée

Joseph Vacher naquit à Beaufort (Isère), le 16 novembre 1869. C'était le quinzième de seize enfants que son père avait eu de deux mariages. Tout jeune, il se révéla criminel : à dix ans, il tira un coup de fusil sur des jeunes gens qui avaient tendu une ficelle sur le chemin où il devait passer. On l'accusa par la suite d'avoir voulu étrangler un de ses frères, parce qu'il ne poussait pas assez vite une brouette. Au lieu de le confier à un médecin, on lui fit absorber des remèdes de bonnes femmes. On l'isola, on en fit un garçon chagrin et mélancolique. Vers sa seizième année il se découvrit la vocation religieuse des mystiques et prit la soutane. Mais bientôt les Bons Pères s'aperçurent qu'il était tourmenté par les appels de la chair et ils le rendirent à la liberté. Vacher, revenu aux champs, tente de violenter un jeune garçon de douze ans. Peu après, dans la région où il travaille, trois assassinats sont découverts, dont on ne pense pas à l'incriminer, mais qui, comme tous les crimes qui lui seront imputés par la suite, sont du même type. A Joux, une femme de trente-cinq ans a été assassinée et violentée : son cou a été sectionné avec une telle violence que la tête est presque séparée du tronc ; le cadavre est dissimulé à trois mètres d'un chemin sous des fougères. Cinq jours plus tard, Clémence Grangeon, une jeune fille de 14 ans, est trouvée morte dans les mêmes conditions. Enfin, à 20 kilomètres de Lyon, on

découvre peu de temps après le cadavre d'une bergère. Déjà, à cette époque, Vacher s'avoue malade. Il a la hantise du crime et s'en confesse. « Il y a des moments où ça ne me ferait rien de tuer ! » déclare-t-il. Quelque temps après sa sortie de l'hôpital, on découvre sur la route qu'il suit, un baluchon sur l'épaule, allant de ferme en ferme pour y trouver du travail, deux autres cadavres : celui d'Augustine Perrin, une jeune femme de vingt-trois ans, trouvée étranglée et éborgnée, celui de la petite Olympe Buisson, âgée de neuf ans, dont le corps est couvert de plaies affreuses. Tous les chemineaux qui avaient parcouru le pays furent accusés, sauf Vacher. Sur ces entrefaites, Vacher qui avait tiré au sort, rejoignit le 60<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Besançon, où sa bonne conduite lui permit d'être nommé sergent. Troublante analogie avec le vampire de Dusseldorf : il ne peut supporter aucun reproche ; il veut faire parler de lui ; il se vole lui-même, allant cacher ses effets, pour pouvoir se plaindre d'avoir été volé. Sous l'empire de la colère, il lui arrive, au moindre mécontentement, de s'emparer d'un rasoir et d'en menacer ses hommes. Ses chefs, clairvoyants, surveillent sa bizarrerie. A quelque temps de là, Vacher qui s'était fiancé avec une jeune fille de Beaume-les-Dames, Mlle Louise Barant, ayant vu son mariage repoussé par une famille qui doutait de son équilibre, tira trois coups de fusil sur sa promise et s'en tira deux dans la tête. Les deux blessés survécurent et Vacher fut interné à l'asile d'aliénés de Saint-Elie (Jura).

## Le fou meurtrier

Et voilà bien qui épaissit le mystère de l'affreux assassin. Était-il vraiment fou ? La psychiatrie a été impuissante à découvrir ses tares, comme elle a été impuissante en ce qui concerne le vampire de Dusseldorf ! Une première fois Vacher, qui regrette les bergères des grands chemins, s'évade de l'asile. On l'arrête : *cette fois il est déclaré irresponsable*. On le transfère à l'asile d'aliénés de Saint-Robert. Là, jouant la comédie, il fait croire aux médecins qu'il regrette ses fautes antérieures et qu'il est disposé à vivre sans attenter à la vie de son prochain. On ignore, bien entendu, qu'il a commis une dizaine d'assassinats. On ne lui impute que la tentative de meurtre à l'égard de sa fiancée et sa tentative de suicide. On ne le considère plus comme un fou, mais comme un anormal responsable de son acte. *Et on le relâche...*

Alors commence la grande série rouge, liste si longue qu'il est presque impossible de l'analyser toute. Nous sommes en 1893...

Vacher prend la route. Le croira-t-on, ce détraqué à l'apparence bonhomme. Il est vêtu de velours, coiffé d'une toque de peau, son visage s'allonge d'une barbe courte et drue. Il s'appuie sur un bâton noueux. Avec lui il transporte sa tente : une pèlerine de drap brun, dans laquelle il s'étend pour dormir. Dans son sac de vagabond il a une marmite en cuivre, des ciseaux, du savon, quelques pommes de terre et un corsage d'enfant. Il porte en bandoulière un accordéon, dont il joue dans les villages, pour s'attirer la faveur des paysans...

Près de Beaurepaire il rencontre Eugénie Delhomme. Elle a vingt-deux ans. Elle a quitté l'usine pour goûter. Le chemineau passe. Derrière lui il laisse un nouveau cadavre, Eugénie Delhomme, éborgnée. Et il laisse des victimes.

C'est ce qu'il y a peut-être de plus typique dans l'analogie qui se peut établir entre Vacher et le vampire de Dusseldorf : l'impunité dont ils ont longtemps joui et les désastres qu'ils ont accumulés. Chacun avait vu le chemineau ; quelques-uns l'avaient hébergé, nourri. Nul, cependant, ne le soupçonna du crime de Beaurepaire. Au contraire, on incrimina tous les proches de la morte : Eugène Dorrier qui passait pour être l'amoureux de la jeune fille, un autre jeune homme du pays, François, dont Eugénie Delhomme avait eu un enfant, et M. Lacour, domestique à la fabrique où travaillait la victime. Ce dernier, gardé pendant de longs mois en prison, *en sortit fou...*

Qu'importait à l'étrangleur ?... On paraissait ignorer ses crimes !... Près de Dranguignan, il poursuit une petite fille de douze ans qui réussit à s'enfuir... On ne l'arrête pas. A trente kilomètres de là il assassine une jeune fille de treize ans, très forte pour son âge, bien faite et très jolie. Tout incrimine le chemineau et cependant ce n'est pas lui que l'on arrête, on incarcère l'homme qui découvre le cadavre de la petite fille, un honnête cultivateur du pays, M. Charles Roux. Et cela parce que la nuit qui avait suivi le crime, un misérable avait écrit à la craie, sur la maison de M. Roux, « Ici habite l'assassin ». Non seulement M. Roux reste de longs mois en prison, mais jusqu'à l'arrestation de Vacher, il est accusé du crime et il se trouve dans l'obligation de quitter son village.

Le chemineau-assassin continue son chemin. Sur son passage, à Châteaudouble,

deux vieillards, Jean Honorat et sa femme, âgés de 71 ans, sont assassinés dans leur maison. Cela rapporte à Vacher six cents francs. Il va plus loin. Il s'engage comme berger. Sa soif de sang est-elle calmée ? Au bout de trois mois Vacher réclame son compte. Sur la route, il essaie d'étrangler une marchande foraine, Mme Marchand, de lui crever les yeux. On ne le recherche pas davantage. Il arrive à Dijon. Presque en même temps on découvre le cadavre d'Augustine Mortureux, fille d'un paysan d'Etaules, accorte paysanne âgée de dix-sept ans. Comme toutes les autres victimes de Vacher, l'enfant a été violentée. Et cette fois encore le chemineau

assassin provoque une nouvelle erreur judiciaire. Bien qu'on l'ait remarqué dans la campagne, vagabond chaussé de galoches, vêtu d'une blouse courte, coiffé d'un vieux feutre, portant sur l'épaule un mouchoir bleu à carreaux noué aux quatre coins, ce n'est pas à sa poursuite qu'on se lance. La passion politique accuse M. Grenier. M. Grenier, conduit à la prison, souffre pire que la mort... Relâché, la rumeur publique continue à l'accuser du crime. Pendant plusieurs années, jusqu'à l'arrestation de Vacher, il ne connaît aucun repos...

Arrive le printemps de 1895. Vacher, qui s'est enfui à travers bois, qui s'est débarrassé de ses vêtements ensanglantés, va dans la direction d'Autun. Les gendarmes l'arrêtent à diverses reprises et le relâchent sur le vu de son livret militaire. Cependant, aux environs de Montbard, il s'attaque à une jeune fille, près de Mâcon, une jeune fille de treize ans qui devient l'objet de son désir. Il oblique sur Lyon. Près de Belley il assassine Mme Reynaud, une vieille femme de soixante-quatre ans. Il s'en prend à deux jeunes garçons dans une montagne de la région d'Ambérieu. Près d'Aix-les-Bains, il assassine Mme Morand, une sexagénaire. Il revient sur Lyon, et dans un village où on lui fait l'aumône, il mutilé horriblement un jeune berger de quatorze ans. Victor Parthaler. Il laisse sur l'enfant sa signature, une blessure à la gorge, une autre au ventre...

On le retrouve la même année à Die, où sa rage s'exerce sur une vieille femme, Madeleine Martelat, puis à Vienne où il s'en prend également à une vieille, la veuve Wassy.

Là encore il fait arrêter un innocent, un chemineau comme lui. Il repart pour Hauterives, où il met à mort Aline Blaize, une petite fille de quinze ans. On le laisse partir : on emprisonne un autre homme, nommé Marseille, à sa place...

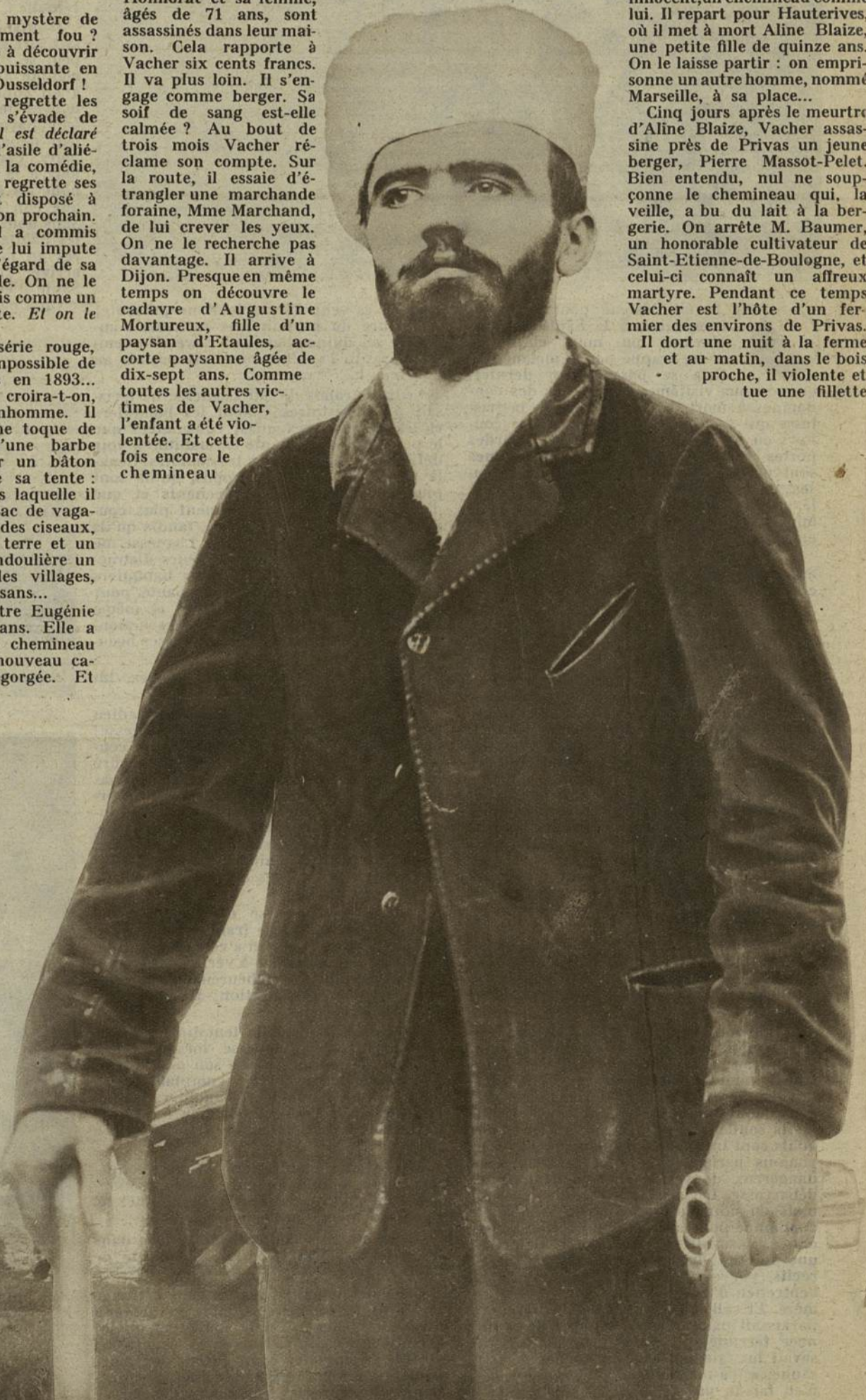
Cinq jours après le meurtre d'Aline Blaize, Vacher assassine près de Privas un jeune berger, Pierre Massot-Pelet. Bien entendu, nul ne soupçonne le chemineau qui, la veille, a bu du lait à la bergerie. On arrête M. Baumer, un honorable cultivateur de Saint-Etienne-de-Boulogne, et celui-ci connaît un affreux martyre. Pendant ce temps Vacher est l'hôte d'un fermier des environs de Privas.

Il dort une nuit à la ferme et au matin, dans le bois proche, il violente et tue une fillette



La maison où naquit Vacher, à Beaufort.

Ci-contre : Vacher posant devant l'objectif après ses aveux.





Le puits de Tassin où Vacher jeta le corps d'une de ses victimes. Claudine Beaupied.



Le village d'Ouglas où Vacher assassina Victor Portallui.



Intérieur et extérieur de la bergerie dans laquelle Vacher assassina la petite gardienne de moutons, Louise Marcelle.



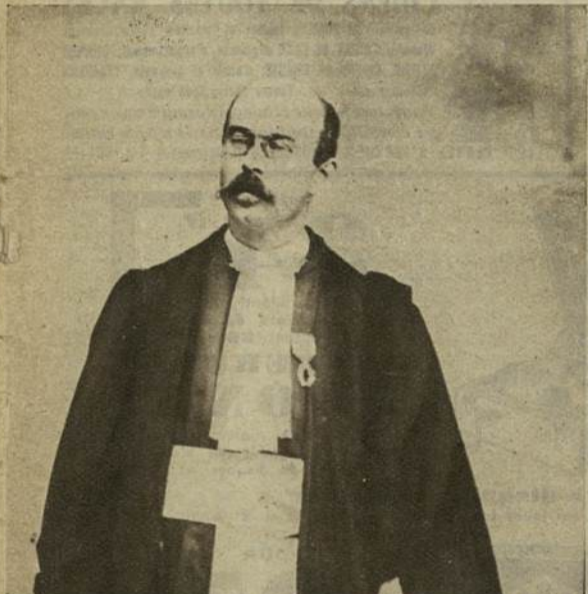
Louise Baraut, que Vacher voulait épouser et sur laquelle il tira trois coups de fusils.



L'accordéon, le parapluie et le chapeau de Vacher que les témoins reconnurent.



« Le coupeur de têtes a passé par-là... »



M. Fourquet, juge d'instruction, chargé de l'enquête sur les crimes de Vacher.



Une des sœurs de Vacher avec ses enfants, devant la maison paternelle, à Beaufort.

de l'Assistance publique, Augustine Com-  
bette, âgée de quatorze ans. On perd sa  
trace. Il quitte l'Ardèche pour la Drôme.  
En octobre 1895 il assassine, à Parnans,  
Mme Donger, âgée de soixante-cinq ans.

Les régions du Sud lui paraissant dange-  
reuses il remonte vers le Nord. On le voit  
à Guéret, où une veuve est assassinée, à  
Loches où une vieille fille est assaillie par  
un chemineau dans un bois, à La Flèche, où  
une fillette de dix ans, Alphonsine Derouet,  
voit le même chemineau relever ses jupes  
jusqu'à la ceinture... A Chaumont on l'arrête :  
il s'est battu avec un garde-chasse. On ne  
sait pas encore qu'il s'agit d'un assassin.  
On se borne à le condamner pour violences à  
un mois de prison... En prison, Vacher trouve  
un asile sûr contre toutes les recherches de  
la gendarmerie. Quand on signe sa levée  
d'écrou, nul ne s'occupe plus du chemineau  
assassin...

Il revient aux environs de Lyon, comme  
si cette région le cachait mieux que toute  
autre. 1896 commence. Aussitôt, on retrouve  
le cadavre d'une domestique de ferme,  
Mlle Clément, dans un canal. Vacher à la  
même époque déclare à une cabaretière qui  
lui fait l'aumône : « Plaignez-moi. J'ai tou-  
jours voulu faire le bien et une force invin-  
cible me pousse à commettre le mal ! »

Il commet un nouveau crime près de  
Romans : le meurtre de Marie Moussier,  
jeune mariée, puis un autre crime, près du  
Puy, en Haute-Loire, le meurtre de Marie  
Monatte, une lavandière sexagénaire. A  
Allègre, son passage coïncide avec l'assassi-  
nat de Rosine Rodier, une bergère... Il

prend la route du Puy-de-Dôme. A Job, il  
se jette comme un fou sur une fermière,  
Mme Gouttebel. Une sorte de rage l'enfonce  
dans le crime. En même temps qu'il tente  
de violenter toutes les femmes qu'il trouve  
sur son chemin, il se dirige vers Lourdes,  
où, affirme-t-il, il va faire ses dévotions à la  
Vierge. Il arrive à Lourdes et de là, il écrit  
à son ancienne fiancée, lui disant qu'il a  
prié pour elle... La grâce divine le calma-  
t-elle ? On n'entend plus parler de ses crimes  
jusqu'au début de l'année 1897. A ce moment  
il assassine un vagabond avec qui il chemi-  
nait de compagnie, pour le voler.

Il en arrive enfin à la dernière période de  
son odyssée criminelle : le meurtre d'une  
petite fille âgée de neuf ans, Adrienne Reuil-  
lard, le meurtre de Thérèse Ply, près de  
Luxeuil, le meurtre de Germaine Benoit,  
près de Condrieu, le meurtre de Clémentine  
Henrion, à Chaumont-la-Ville, puis d'autres  
meurtres, celui d'un chemineau à qui il vola  
un accordéon, celui d'un enfant qu'il jeta  
dans un puits (crime dont on ne le soupçon-  
nait pas, mais dont il s'accusa), celui d'un  
petit berger lyonnais, Pierre Pupier...

C'est la course aux forfaits. Les femmes  
qu'il arrête sur les chemins se comptent par  
centaines. On accuse d'honnêtes gens à sa  
place. Apparition fantastique, il tue un  
enfant à Beaucastel (Creuse), une veuve dans  
la Drôme. On l'entend crier sur les chemins :  
« Il me faut du sang ! » Aux femmes qu'il  
violente, il affirme qu'il avait le droit de pro-  
fiter des femmes comme les autres hommes.  
On l'arrête une fois encore pour attentat  
à la pudeur. Il s'en tire avec trois mois de

prison. Mais du moins, cette fois, le garde-  
t-on, et M. Fourquet fut chargé de recher-  
cher s'il n'avait pas d'autres forfaits à son  
actif. Bientôt, il lui avoue, comme Peter  
Kurten à son juge, trouvant, semblait-il,  
un malin plaisir à se confesser...

— Quand cela me prend, disait-il, il faut  
que je tue et j'en éprouve ensuite un grand  
soulagement. Je ne cherche pas mes vic-  
times : tant pis pour celles que le hasard  
amène devant moi. Dieu me protège puisque  
je n'ai jamais été pincé...

On lui demanda pourquoi il ne se conten-  
tait pas de satisfaire ses passions, pourquoi  
il tuait ses victimes.

— Pardi, si je ne m'en étais pas débar-  
rassé, elles m'auraient dénoncé...

Comme Peter Kurten, il déclarait n'avoir  
pas connu le remords, être débarrassé d'une  
obsession par le crime. Excuse facile !...  
Pour le transporter à Lyon on dut le bâillon-  
ner : il ameutait la foule par des propos  
délirants : « Par section à droite ! Serrez  
la colonne. Allons la musique ! Le gouver-  
nement veut ma tête. Il l'aura. » Il essaya  
de tuer son juge avec un couteau qu'il avait  
dissimulé dans sa paille. Certains méde-  
cins affirmèrent qu'il était conscient, qu'il  
simulait la folie. D'autres, qu'il était fou...

Dans la rue, on chantait la complainte de  
ses victimes :

*Petits bergers pleins de peines,  
Le soir prenez garde à vous,  
Il est des bêtes humaines  
Plus sauvages que les loups*

Il fut jugé à Bourg-en-Bresse. En entrant  
dans la salle d'audience, il cria :

— Gloire aux martyrs de tous les temps !

Il avait alors vingt-neuf ans ! Comme le  
vampire, il déclara qu'il avait agi pour se  
venger du mépris que les hommes lui avaient  
témoigné.

Les psychiatres affirmèrent que sa res-  
ponsabilité était à peine atténuée. Il fut con-  
damné à mort. Il mourut le 31 octobre 1898,  
en criant :

— Voilà la victime des fautes des asiles !...

Comme si, jusqu'à la dernière minute, il  
avait conservé l'espoir de voir reconnue  
une démente vraie ou simulée, qui l'aurait  
conduit au cabanon, mais qui du moins lui  
aurait conservé la vie...

J'ai pensé de nouveau à ce récit, l'autre  
jour, tandis que revenu de Besançon, on  
jugeait le vampire. A trente ans de distance  
la même question se pose. Comment est-il  
possible que de pareils monstres puissent  
vivre et jouir, durant tout le temps de leurs  
crimes, d'une véritable impunité ? Sont-ils  
donc assez secrets pour qu'aucun de leurs  
familiers ne les pussent déceler, avant qu'ils  
aient réalisé leurs desseins abominables ?  
Fous ou conscients, ne méritent-ils pas  
d'être abattus comme des bêtes sauvages ?...  
L'esprit est confondu devant les manifes-  
tations aussi étranges d'une inhumanité  
sans nom... Vacher, Jack L'Eventreur, Peter  
Kurten, ces misérables sont des hommes à  
qui leurs victimes ont pu tendre la main... !

F. DUPIN.

# AUX 80 CRIMES

# Faits Divers

Film hebdomadaire, par M. Lecoq



Alexandre Leclerc, le « Bruyant Alexandre »

**Lundi** Alexandre Leclerc vient de mourir à l'hôpital Lariboisière, pauvre et quelque peu abandonné. Alexandre Leclerc était le vrai nom de celui qui, sous le pseudonyme de « Bruyant Alexandre », avait pris la suite du chansonnier Bruant de célèbre mémoire. Le chroniqueur de *Détective* doit bien à l'un et à l'autre une pensée attendrie. Depuis ces précurseurs, la chanson réaliste a évolué et le genre d'une Fréhel, d'une Damia, de la regrettée Claudine Boria, ne ressemble en rien à cette sorte de complainte rythmée qui avait fait école au cabaret Bruant. Pourtant il faut bien dire qu'avec sa verdeur si proche du populaire, sa crudité acide, la chanson de Bruant plus primitive, avait quelque chose qui touchait davantage. Laissant de côté un sentimentalisme romantique qui tenait à l'époque, reconnaissons que ce genre eut le mérite d'attirer l'attention publique sur les « bas-fonds » dont il était convenu jusqu'alors qu'on ne devait pas parler. Mieux vaut savoir qu'ignorer, telle paraissait être la devise de Bruant et de ses émules. C'est une formule qui a conduit depuis à des réalisations plus sérieuses que des chansonnettes ; toute une littérature lui doit le meilleur de son influence et le plus certain de son succès.



De l'auto après l'incendie, il ne reste plus que la carcasse

**Mardi** L'automobile incendiée que montre la photographie ci-contre prit feu, à la suite d'une collision, sur la route de Gravelotte, non loin de Metz. Par miracle, les cinq occupants réussirent à sortir sans mal de la voiture en flammes. Mais le brasier était si ardent que pendant près de deux heures la circulation sur la route fut interrompue. On frémit à la pensée que les cinq voyageurs n'eussent pu se dégager et eussent dû connaître dans le feu l'atroce agonie réservée aux carbonisés. On frémit... c'est-à-dire, vous, moi, nous frémissons ; et nous n'imaginons pas qu'une sensibilité humaine puisse réagir autrement. Alors que penser de ce bouvier de 35 ans, Armand Lepas, que les gendarmes de Barentin viennent d'arrêter parce qu'il avait placé des bûches au travers de la route de Rouen ? « Je voulais voir un accident », expliqua-t-il aux représentants de l'autorité. Voir un accident, c'est-à-dire voir une auto calcinée peut-être, comme celle de Gravelotte, des blessés, des morts... Singulière curiosité et qui révèle à la fois trop de bêtise et trop de cruauté pour que Lepas puisse être classé parmi les êtres raisonnables. Un anormal, un fou qu'il faut soigner et qu'il convient, de toute façon, de ne pas laisser en liberté.



Mlle Bouysson est-elle folle ?

**Mercredi** Le printemps éveille le déséquilibre des demis fous. Une employée des postes, Mlle Bouysson, a tué sa mère et a tenté de se donner la mort, dans un de ces accès où la raison est impuissante à maîtriser les réflexes. Ce n'est pas la pauvreté qui a provoqué le drame, car Mlle Bouysson était riche... Mais qui peut analyser la folie ? Mlle Bouysson a passé sa dernière nuit en prières. Au matin, elle a tranquillement armé un revolver et elle a tranché la vie de sa mère, une vieille femme malade qu'elle adorait. Puis elle s'est tailladé le bras droit, les veines avec un rasoir... On l'a sauvée. Que ceci puisse servir de leçon à ceux qui voient autour d'eux naître les premières manifestations d'un mal incurable. La folie n'est pas toujours incurable et nous devons prêter attention à l'état du système nerveux de ceux qui nous entourent, comme nous surveillons leur état physique. N'oublions pas que le dispensaire de prophylaxie mentale du docteur de Toulouse, a déjà accompli dans cet ordre d'idées des cures miraculeuses...



Louis Abet était élégant, beau parleur

**Judi** Les dévoyés sont nombreux, mais il est bien rare qu'ils ne trouvent pas leur maître. Nous avons vu tout récemment arriver au bagne un authentique marquis, M. de Trepemanes qui, titulaire de huit condamnations, avait mérité la rélegation. On a mis fin aux exploits d'un émule du semillant marquis. Il s'agit de Louis Abet, que la fréquentation des snobs avait accoutumé à se faire appeler Gilbert de Bourgogne. Il était élégant et beau parleur. Il amusait jusqu'à ses dupes. Trois fois il avait été invité au repentir, après avoir émis des chèques sans provision, fait des abus de confiance et esquissé une banqueroute. Les inspecteurs Bourdier et Regouby l'ont à nouveau conduit à la Santé... Peut-être les banquiers qui s'y trouvent, lui apprendront-ils le moyen de voler avec le minimum de risques... Car il ne faut pas croire qu'il en restera là. Notre régime des prisons n'a jamais amendé personne ; bien au contraire : entre gens peu attentifs aux scrupules on s'y instruit des mille et un trucs possibles de vivre sans rien faire au détriment des « pauvres naïfs » qui travaillent. C'est le plus clair des résultats obtenus par nos conceptions du régime pénitentiaire.



Mlle Hélène Vavilov amoureuse vieillie...

**Vendredi** Mlle Vaur Hélène Vavilov s'était mariée avec un important usinier de Tourla (Russie). Les époux, ruinés par la Révolution, avaient fui en 1917 et s'étaient réfugiés à Prague avec leur fille. En 1927, l'ancien usinier mourut. Sa femme et sa fille vinrent alors se fixer à Paris. Mlle Vavilov parvint à trouver du travail comme employée de commerce et subvint aux besoins de sa mère. Les deux femmes menaient une vie triste et pénible, lorsqu'il y a quelque temps, elles rencontrèrent chez des compatriotes, un ancien officier, le chauffeur Grapowki. Des relations se nouèrent, puis en dépit d'une différence d'âge assez sensible, la veuve devint la maîtresse de Grapowki. Lui, las de sa solitude et vivement épris, désirait vivre maritalement avec son amie. Mais il y avait la fille et pour elle, pour ne pas perdre l'affection qui lui était vouée, la veuve résista. Des discussions se produisirent entre les deux amants. Un jour, le chauffeur offrit à sa conquête une promenade au bois de Boulogne. Très vraisemblablement, il dut à nouveau insister auprès d'elle pour qu'elle vint résider avec lui. Mlle Vavilov ayant refusé une fois de plus, il la tua, puis se suicida. On vient de retrouver leurs corps au bois de Boulogne.



Là Suzy avait connu le bonheur

**Samedi** Jules Décombraz, citoyen genevois, avait connu Suzanne Beyner, une jeune neuchâteloise, alors qu'elle chantait dans les cafés-concerts sous le nom de « Suzy ». Il s'éprit d'elle et la décida à partager sa vie. Trois ans ils vécurent heureux, trois ans de « lune de miel » qu'aucun malentendu grave ne troubla. Pourtant, et malgré le rigorisme genevois, ils avaient négligé de régulariser cette union. L'idée leur en vint un jour. Loin de moi la pensée d'ajouter qu'ils eurent tort, mais force m'est bien de dire que c'est à partir de ce moment que le ménage tourna mal. Lui, se mit à boire ; elle, devint acariâtre et querelleuse. Ce serait à croire que certaines natures, dès qu'elles ont obtenu des garanties — par exemple celles que la loi apporte — se croient quittes de toute dignité et de toutes vertus. Elles « se rattrapent », comme dit une forte expression populaire. Quoi qu'il en soit, dans le ménage Décombraz, tout alla de mal en pis de ce jour-là ; et si mal que les deux époux ne trouvèrent plus de plaisir que dans l'irognerie et les disputes ; jusqu'au soir où Mlle Décombraz mit un point final à cette union lamentable en poignardant son mari. Il en est mort ; elle ne vaut guère mieux car elle sera punie de 10 à 20 ans de reclusion.



Les quatre « Mousquetaires de la Maluche ».

**Dimanche** Joseph Métrot, Maréchal et César Ravinet ne se quittaient guère ; on les voyait toujours ensemble, en d'interminables parties de belottes dans les bars de la rue Mazenod, ou rue Villeroi, ou plus souvent encore, rue Molière. C'était leur quartier général ; et les Lyonnais qui aiment à tout rebaptiser d'un sobriquet, les appelaient « les trois mousquetaires de la Maluche ». Des mousquetaires de Dumas ils n'avaient d'ailleurs rien ; ni le sens chatouilleux de l'honneur, ni la droiture, ni la grandeur d'âme ; la nuit venue, on ne savait plus guère où ils passaient, mais on soupçonnait fort que ces aventureux garçons s'y employaient à quelque occupation peu avouable ; l'inspecteur-chef Morandy, qui a du flair, notamment, pensait qu'il y avait là un trio d'habiles cambrioleurs dont il était sage de s'emparer. Aidé donc de ses fidèles lieutenants Béjat et Louchard, il les prit en filature, et il ne tarda pas à les pincer sur le fait. Mais comme dans tous les romans bien réglés — et comme dans celui d'Alexandre Dumas — un élément inattendu de surprise vint ajouter à l'intérêt de l'intrigue : les trois mousquetaires étaient quatre. Le quatrième était un maréchal-ferrant d'Oullins, Jean-Marie Mallon

Achetez  
chaque  
JEUDI :

# LE CRI SPORTIF



Journal gai satirique vivant.

Pour les soins qui tombent, la CREAM GIVRYL est la révélation scientifique du siècle. Rien à absorber. Nouvelle formule d'un pharmacien biologiste diplômé. Le pot : 30 fr. Le traitement complet : 70 fr. Expédition franco, contre mandat aux LABORATOIRES GIVRYL, 16, rue Tolosane, TOULOUSE.



**CHIENS DE TOUTES RACES**  
de garde, DE POLICE, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS JANOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races, etc. Toutes races, tous âges. Vente avec faculté d'échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier. SELECT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-71

<p>POUR <b>20</b> fr. par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 fr. Au comptant 198 fr.</p> <p><b>ÉLÉGANT PHONO</b></p> <p>avec 10 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et</p> <p>Une mallette porte-disques en prime</p> <p>Nos appareils, de fabrication très soignée, peuvent jouer tous les disques à aiguille et à saphir.</p>	<p>POUR <b>34</b> fr. par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 fr. Au comptant 360 fr.</p> <p><b>SUPERBE PHONO</b></p> <p>Avec 30 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et</p>
<p>POUR <b>57</b> fr. par mois pendant 12 mois et 2 versements de 50 fr. Au comptant 650 fr.</p> <p><b>POSTE 3 lampes</b></p> <p>Poste Valise : 1.500 fr. ou à crédit en 14 versements</p> <p>Tous nos appareils sont garantis et fournis complets avec accessoires grandes marques. Ils reçoivent les postes européens. — Leur audition est puissante et remarquable. Écrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos Catalogues.</p> <p>La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.</p> <p>ÉTABL<sup>IS</sup> SOLÉA (Service 14 — Rayon T.S.F. ou Rayon Phono) 33, Rue des Marais — PARIS (10<sup>e</sup>) Ouvert de 9 h. à midi, de 14 h. à 19 h., le samedi également. — Le dimanche de 10 h. à midi.</p>	<p>POUR <b>95</b> fr. par mois pendant 12 mois et 2 versements de 90 fr. Au comptant 1.095 fr.</p> <p><b>POSTE SECTEUR</b></p>

**VOTRE DESTIN**  
par  
**L'Astrologie Scientifique**  
Des Hommes d'Etat, des Maîtres du Barreau, des Femmes du Monde connues, des Médecins, des Hommes d'Affaires sérieux ont consulté efficacement LINE PAULET, Professeur d'ASTROLOGIE.  
Vous aussi, vous aurez la même satisfaction. Pères ou Mères, Fiancés ou Fiancées, vous qui êtes peu favorisés, vous aussi qui êtes peut-être sceptiques. Connaissez vos jours de CHANCE et la date des Événements de votre Vie : vous aurez un moyen précieux de meilleure chance.  
LINE PAULET, 56, Av. de St-Ouen, PARIS (18<sup>e</sup>). Timbre pr. rép., s. v. p. Reçoit tous les jours, sauf Dimanches.  
A titre de PUBLICITÉ, en se recommandant de ce journal, Etude d'essai, d'après mois et date de naissance : 10 francs.

**CONCOURS**  
Cette Jolie Série de Casseroles Aluminium est à vous ! Pour faire connaître notre Marque, nous distribuons gratuitement, parmi les bonnes réponses, 5000 de ces Jolies SÉRIES. Il suffit d'indiquer le titre d'une Fable n' remplaçant les traits par des lettres.  
La P-u-l-aux-o-u-f-d'r  
Ce Concours est entièrement gratuit. Écrivez en joignant enveloppe à votre adresse à MANUFACTURE, Serv. 55, R. Malebrancha, Paris

**LA LAME NOUVELLE RECA**  
POUR TOUT RASOIR de sûreté  
**36 LAMES** de LUXE  
POUR BARBE DURE ET  
ÉPIDERME SENSIBLE  
AU PRIX RÉGÉNÉRAL DE  
**15 frs.**  
Envoi franco domicile contre remboursement à  
FEROMNIA, 68 Rue des Rondeaux, PARIS

**NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion L'INFLUENCE PERSONNELLE**  
sur les autres et à distance  
par le Professeur R. J. SIMARD  
Un volume illustré franco recommandé 22 francs  
ou même auteur  
TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE  
Un fort volume illustré franco rec. 33 francs  
Librairie ASTRA, 42, rue de Chabrol, 17, PARIS (X<sup>e</sup>)



# CHAMBRE 9

**J**ULIEN-NAPOLÉON Lepère s'appuya contre le mur du couloir et s'essuya le front. Sa situation lui apparut brusquement désespérée et il étouffa un sanglot. Chaque degré de l'escalier marquait une nouvelle étape de sa souffrance. Quand il parvint à son appartement, il était vraiment vieux.

Il resta devant la porte, redoutant ce qu'il allait dire :

— Ma pauvre femme ! pensa-t-il.

Mais tout aussitôt le souvenir de son aventure le reprit et, comme un mécanisme bien huilé, il en vit successivement tous les engrenages.

Julien-Napoléon Lepère exerçait la profession honorable de représentant de commerce. Quinquagénaire encore vert, il s'efforçait de bien porter des années qui déjà commençaient à lui peser sur les épaules. Il avait quelques clients à Paris et même quelques clientes auxquelles il rendait visite quelquefois. Non qu'il fût don Juan. Il manquait de l'allure, du panache et de l'habileté nécessaires pour ce rôle. Mais il était d'un naturel amoureux et goûtait toutes les joies que l'existence procure. Il était amoureux comme il était gourmand. Un jour, comme il sortait d'une boutique de fleuriste, il heurta deux jeunes femmes qui arrivaient en riant. L'une d'elles était belle et montrait des dents éclatantes. Il ne vit d'abord que les dents, qui ressemblaient à des perles et les lèvres, sensuelles, rouges comme du sang. Il fut courtois et s'excusa, admiratif. On lui répondit gracieusement. Alors il s'enhardit et offrit le bouquet qu'il avait acheté dans l'intention de le donner à une de ses amies. On accepta, la connaissance était faite.

Il ne sut d'abord d'elle que des choses très vagues. Elle était mariée, mère d'un enfant de quatre ans. Il allait l'attendre à la porte de l'usine où elle travaillait, et le soir il la accompagnait tout près de son domicile. Ils furent camarades et il avait ainsi l'illusion d'une jeunesse que sa timidité revenue lui rendait chère. Il ressentait toutes les émotions que provoquent au cœur de l'homme les premiers balbutiements de l'amour. Il ne pensait plus qu'il avait cinquante ans. Le démon de midi le tenait et le conduisait à sa perte.

Un jour, il invita Andrée — elle s'appelait Andrée Picard — à une partie de campagne. Elle resta dîner avec lui. A la fin du repas, comme les bons vins l'avaient un peu grisé, il ne put résister à la tentation de baiser cette bouche rouge et fondante. Il ne rencontra ensuite qu'une résistance timide. Vainqueur, il fut glorieux. Sa maîtresse était jeune et belle. Il l'emmena dans des promenades délicieuses et lui prodigua des avis paternels. Elle l'écoutait en souriant, gentiment, mais secouait ses boucles brunes :

— M'ami ma vie est toute simple. Mon enfant et toi, voilà mes deux préoccupations.

Il croyait que dans ce duel éternel des amants, son expérience pouvait lui servir et lui permettre de dominer. Il s'aperçut un peu déçu qu'il n'avait plus rien à apprendre et qu'au contraire des sensations nouvelles l'attendaient au seuil de la vieillesse. Alors il fut esclave. Sa passion le tenait, l'enchaînait. Andrée Picard l'entraîna d'abord dans des guinguettes, puis dans des bals, où il avait l'impression que ses cheveux grisonnants faisaient rire. Il dépensa un peu, puis beaucoup. Il essaya de faire de timides observations :

— M'ami, si tu n'es pas content, je ne te retiens pas.

Il comprit. Elle fut en chômage. Mais sa situation, à lui, était également compromise. Il demanda à des parents de l'aider. Pressentit-on la vie double que le quinquagénaire menait, la façon dont ses affaires périllaient insensiblement de la méfiance ? On refusa. Décidé cependant à satisfaire jusqu'au bout sa misérable passion, il épuisa ses dernières ressources et voyait Andrée quelquefois. Il se doutait bien que sa vie avait pris une orientation définitive. Elle arrivait pommadée et fardée, et insensible aux baisers qu'elle rendait autrefois. Il y avait dans son attitude quelque chose de professionnel qui le glaçait. Mais il s'acharnait dans sa volonté d'émouvoir ce corps qui restait insensible. Un jour, fou de jalousie, il avait fouillé dans le sac à main de la femme et y avait trouvé le jeton d'un bal de la rue de Lappe. Ainsi donc, voici ce qu'elle était devenue ! Il l'injuria grossièrement, trouvant encore une volupté dans sa souffrance.

— Tu es une fille.

Elle l'était en effet, car elle ne bondit pas sous l'injure, mais elle connaissait sa puissance et prit son chapeau. Alors il eut peur, peur de la perdre et bégayant se traîna à ses pieds.

— Pardon, pardon...

Elle se mit à rire, le consola et s'assit sur ses genoux. L'instant d'après il s'étonna de discuter de la chose, avec elle, comme si c'était naturel.

— Ton mari ne dit rien.

— Mais il ne sait rien. Un jour, dans mon sac, il a découvert lui aussi un jeton. Je lui ai raconté que je l'avais trouvé dans le métro, il m'a crue.

— Il croit tout.

— Vous êtes bêtes, les hommes.

Elle ponctua son affirmation d'un baiser.

— Ainsi donc, tu me trompes ?

— Mais oui, m'ami, ou plutôt, je trompe mon mari et les autres avec toi. Il ne pensa plus qu'il y mettait le prix et sentit sa vanité satisfaite. Eve avait gagné une fois de plus.

Elle revint désormais régulièrement chambre 9, à l'hôtel de la rue Troyon, où ils se rencontraient. Elle apportait avec elle des relents de bar et de cuisine grasse. Quelquefois même elle était un peu grise. Alors il essayait de lui arracher des confidences, dont il nourrissait ensuite une jalousie effroyable. Il enviait le mari et fut tenté de troubler la quiétude de ce brave garçon et de lui dire ce qu'était sa femme. Il n'eut même pas le courage de cette vilénie. La déchéance était complète.

Et voilà qu'aujourd'hui, Andrée était venue comme d'habitude et s'était déshabillée avec cette habileté professionnelle qui maintenant l'écourait. Il s'étonnait de la duplicité de cette femme qui pouvait être dans la vie courante une bonne mère et une épouse sereine et qui, trois ou quatre heures par jour, se livrait à tous les débordements. Il l'avait devinée prise de boisson. Elle lui répondit à peine, mais lui fit signe de venir. Quelques instants plus tard, alors qu'il la tenait dans ses bras, il la sentit inerte et l'appela :

— Andrée.

Le teint de cadavre et les paupières closes lui firent peur :

— Andrée !

Il parlait à voix basse et la secouait comme une poupée brisée. Elle ne répondait pas. Crut-il qu'elle était morte ? Ou céda-t-il à un épouvantable désir de vengeance ? Il prit deux oreillers et les déposa sur le visage de la femme inanimée. Après quoi, il se leva et s'habilla en hâte, descendit les escaliers de l'hôtel et disparut dans la rue animée.

Qu'allait-il devenir maintenant ? Seul, sur le palier, il essayait de trouver la meilleure solution du problème dont lui-même avait écrit tous les termes. Il avait peur, peur de l'avenir, peur du passé tout récent. L'amooureux fatigué restait là, immobile sur le palier désert.

Ce fut sa femme qui le fit sortir de sa torpeur :

— Eh bien ! que fais-tu là ?

Elle revenait de chez la crémière.

— Entre.

Alors seulement, elle remarqua sa pâleur et son trouble.

— Qu'as-tu donc ?

Il murmura :

— Je vais te faire de la peine.

Elle pressentit la catastrophe. Un peu neurasthénique, les embarras d'argent du ménage l'avaient éprouvée. Elle était vieille et se sentait sans courage devant la vie cruelle. Cependant elle se raidit. N'était-elle pas la compagne de lutte, de souffrances et de misère ? Elle voulait sa part dans les embarras et les chagrins de l'époux. Elle se fit maternelle :

— Raconte, mon chéri.

Mais cette douceur même l'effrayait. Brusquement il se rendit compte de l'énormité de ce qu'il allait dire et il la considéra, plein de pitié et désireux de l'épargner. Elle répéta :

— Raconte.

— Je vais te faire du mal.

Elle comprit enfin que si elle devait souffrir ; ce serait par lui et pour lui. Elle n'hésita plus :

— Je serai forte.

Et il raconta tout, péle-mêle, vidant son âme comme un abcès. La femme douloureuse sut son malheur.

— Tu as fait ça !

Voilà donc quelles étaient ses occupations quand, gardienne fidèle, elle restait au foyer !

Elle lui jeta comme une insulte :

— Je t'ai servi pendant vingt ans.

Vingt ans de sacrifices et de peines, pour en arriver là. Elle pleurait sur elle-même :

— Imbécile !

Et comme l'autre, elle lui dit :

— Que les hommes sont bêtes !

Combien étaient-elles, à Paris et ailleurs, de femmes qui, comme elle, vivaient dans la quiétude, à côté de l'existence mystérieuse de l'époux qu'un coup de tonnerre leur révélerait un jour ?

— Un vieux barbon comme toi !

Mais la duplicité qu'il avait montrée l'étonnait :

— Hypocrite !

Elle le vit effondré et sans comprendre, mais pressentant la perte que cette mort représentait pour lui et le danger qui en résultait, elle fut émue et pitoyable.

— Partir...

— Mourir...

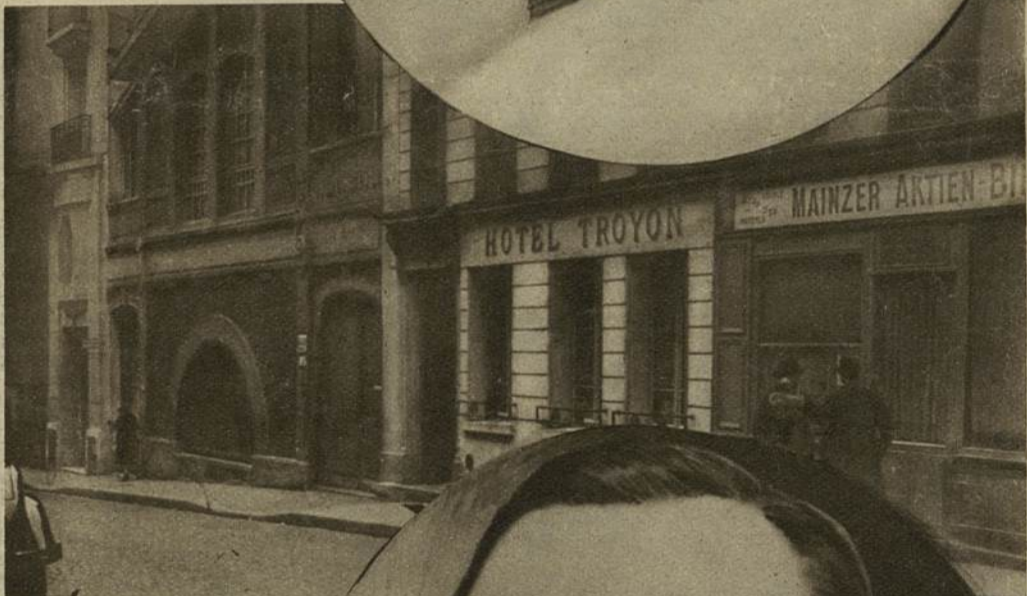
Les deux mots avaient été prononcés ensemble. Une lettre à la concierge, une lettre au commissaire et la paix pouvait être définitivement gagnée. Ils quittèrent leur appartement, recommandant simplement de soigner le chat de la maison...

F. DUPIN

Ci-dessus : La chambre où fut trouvé le corps de M<sup>me</sup> Picard

Ci-contre : M<sup>me</sup> Picard, photographiée après sa mort.

Ci-dessous : L'hôtel de la rue Troyon où eut lieu le drame.



Ci-contre : M. Lepère qui est accusé du meurtre de M<sup>me</sup> Picard.

Ci-dessous : L'immeuble où habitait les Picard.



### III. (1)

(A bord du « La Martinière. »)

« Nous approchons », a dit ce matin le capitaine. Et, en effet, il semble que l'air chaud que nous respirons soit chargé de subtiles effluves qui nous annoncent la terre promise et redoutée. Comme d'habitude, les forçats sont montés sur le pont. Ils ont bien sagement profité des trente minutes d'air pur que le règlement prévoyant leur accorde. Je les ai contemplés, une fois de plus, ces malheureux qu'un destin impitoyable a retranchés du monde. Ils sont tous hâves et amaigris. Le séjour prolongé à fond de cale et dans l'obscurité les fait ressembler à des cadavres qu'un magicien aurait ressuscités. Mais il m'a paru aussi qu'ils pressentaient la fin de la première étape de leur calvaire. Beaucoup d'entre eux, malgré la défense des gardiens, ne pouvaient s'empêcher de tourner la tête vers l'horizon incertain, comme si un spectacle nouveau leur était annoncé. Ils ne voient rien, hélas ! et pendant trois jours, cette scène muette et pathétique se renouvela. A chaque fois, ils redescendaient mornes au fond de l'enfer mouvant.

Dans les cages, à la fin de ce long contact, la connaissance était faite. Les forçats s'étaient groupés par affinités. Marseillais, Corses et Italiens fraternisaient dans la même langue colorée. Les gars du Nord formaient un groupe solide et compact, les autres avaient obéi à leur intuition ou à des motifs plus condamnable. Ainsi la vie s'organisait, telle qu'elle serait en Guyane. Les délateurs étaient maintenant connus ou soupçonnés.

Le bagnard d'ailleurs sait apprécier un gardien et reconnaître s'il est humain et juste — il y en avait qui l'étaient à bord du « La Martinière ». Ceux-là savaient fermer les yeux sur certaines infractions que punit le règlement. Ils n'en étaient que mieux obéis, car le forçat est malgré tout un homme.

— Nous serions bien plus doux, me disait un surveillant, si nous ne craignons les révoltes. Il y a toujours de fortes têtes dans un convoi et, par le nombre, les bagnards nous dominent. Il suffirait de quelques individus bien décidés pour nous mettre hors d'état de nous défendre. Nous pratiquons donc, pour notre sécurité, le système qui est appliqué en Guyane. Le crime crée une égalité entre les transportés, il n'établit pas toujours une solidarité effective. Quel sentiment commun peut, en effet, animer ces hommes venus de tous les points de France et de toutes les classes de la société ? Le mobile même de leurs actes est différent. La passion, le vol, le sadisme, tous les pourvoyeurs de l'enfer s'unissent pour les perdre. Mais la chute terminée, que reste-t-il ? La haine du gardien.

C'est à lui de se défendre. Tel forçat complaisant en possession d'un maître redouté, sera mis avec profit dans une autre cage, où il trouvera sans peine un autre maître. Mais il sera né ainsi, dans l'obscurité de la cale, une rivalité terrible qui ne s'apaisera qu'avec la mort d'un des rivaux. Les délateurs sont favorisés. Ils accomplissent les corvées sur le bateau et ne sont pas enfermés. Nouveau motif de haine, tranquillité pour les gardiens. Ainsi durent les bons gouvernement et évite-t-on les révoltes.

■ ■ ■

Interdiction de parler pendant la nuit, mais licence de converser durant le jour. Les enfermés connaissent la ronde des heures. Depuis longtemps, ils savent à quel moment sont changées les équipes de surveillants et quels sont les gardiens indulgents.

Chaleur. Le bateau glisse et s'ourle d'écume. Les corps nus se mouillent de sueur. Quelques hommes épuisés dorment. Mais les autres groupés au fond de la cage, que font-ils ? Ils pensent à la « Belle ».

(1) Voir « Défective » Nos 128 et 129.

Ils y pensaient en France. Lorsque, dans le box de la Cour d'Assises, leur avocat s'est penché vers eux, pour leur faire connaître la sentence qui les frappait, ils ont demandé brutalement :

— Travaux forcés ?

— Oui.

— Ah !

Soupir de soulagement. Après quoi, ils ont réclamé des détails. Ils l'avaient dit à l'avocat :

— Pas de réclusion, les travaux forcés.

L'image de la « Belle » déjà les hantait. Car si on s'évade du bagne, on n'échappe pas à la réclusion. Le vrai châtement pour nous m'a dit un de ces malheureux dont je taira le nom et qui, évadé, s'était fait reprendre, ce ne sont pas les souffrances physiques et morales, c'est l'encellulement. Au bagne, dans le cloaque où nous vivons, nous avons quelquefois, vous pouvez me croire, des motifs de désespoir. Mais nous avons pour nous consoler, le grand air, le soleil. La réclusion au contraire, c'est la nuit et l'insupportable silence. Le condamné aux travaux forcés a toujours de l'espoir, l'encellulé le sent partir comme sa vie. Il y a des évadés qui, au Brésil ou ailleurs, ont pu se refaire une situation. Ils jouissent de la santé et d'une certaine jeunesse. L'encellulé, quand il sort, est irrémédiablement vieux et brisé. Voilà pourquoi nous préférons le bagne. Et cette préférence se manifeste dès la condamnation. Nous avons hâte de quitter les prisons centrales où l'on nous conduit, la maison d'arrêt de La Rochelle, le bagne de Saint-Martin. Chaque étape marque un nouveau progrès vers la Guyane que nous redoutons et appelons à la fois. Aujourd'hui, nous maudissons le « La Martinière ». Quand nous aurons mis les pieds sur la terre des tropiques, nous n'y penserons plus. Le mirage pour nous, a un nom et un visage. Nous savons qu'il nous faudra marcher vers lui durant des jours et des jours et que, comme l'horizon il s'éloignera au moment où nous croirons l'atteindre. Il revêtira des aspects terribles : nous n'ignorons pas que la mort le hante et se dissimule derrière lui. N'importe. L'aventure nous a marqués d'un sceau ineffaçable ; nous l'appelons de tous nos vœux. Vivre est le premier but que nous nous proposons. Vivre libre est celui que nous désirons atteindre. La liberté : c'est « Belle » !

« Elle se gagne, au moyen d'une volonté de fer et d'une patience sans limites. C'est là que la lutte avec les gardiens revêt un caractère subtil et sans pitié. Il y a quelques années vivaient à l'île du Diable, trois forçats d'une conduite exemplaire. Ils avaient formé le projet de fuir et pour cela, ils avaient creusé un souterrain, sous leur case. Ils purent construire un bateau, un modèle du genre qui fut prêt au bout de trois ou quatre mois d'efforts. Il y avait près de la maison des gardiens une carrière de pierres. Pendant que l'un des condamnés travaillait, le second faisait le guet et le troisième cassait de la pierre, couvrant ainsi tous les bruits.

« Une nuit tout fut prêt. C'était une nuit très sombre où la mer grondait sur la grève comme un animal à peine dompté. L'une des parois du souterrain fut démolie. La barque transportée jusqu'à l'eau fut mise à flot. Mais on avait consacré quatre heures à l'accomplissement de ce travail. Le jour naissait. On voulut tout de même tenter « la Belle ». La marée montante contraria des projets bien chers. Des heures s'écoulèrent remplies d'efforts. En vain. Il fallut rentrer.

« Les gardiens découvrirent la barque, vers 9 heures du matin, brisée contre les rochers. Le souterrain démolit leur apprit le reste.

« Eut-on pitié de cette obstination sans récompense ? Ou plus simplement la peur du scandale incita-t-elle l'administration pénitentiaire à une indulgence calculée ? Toujours est-il qu'aucun des forçats coupables

Ci-contre :  
L'étrave imposante du « La Martinière », d'où l'ancre de tribord vient d'être filée au fond.

Ci-dessous :  
Les appontements de St-Laurent où se fait le débarquement des forçats.



ne fut l'objet de représailles. On se contenta de les surveiller attentivement.

« C'est cela la « Belle ». Elle se gagne, elle se conquiert, elle se refuse, suivant son caprice ou la chance. Par elle et pour elle, des forçats vivent. C'est la suprême pensée des mourants. »

■ ■ ■

Aux heures chaudes de la journée, la puissance lumineuse du soleil semblait chauffer la coque et faire pénétrer ses rayons jusque dans la cale profonde. Dans le clair-obscur des cages, des silhouettes enfin se dessinaient. Elles s'appuyaient nonchalamment contre les barreaux, le dos tourné aux gardiens. On aurait pu parier que ceux-là fumaient. Mais comment le voir? On apprend au bagné à « griller » une cigarette sans que les surveillants s'en doutent. D'autres encore, Gallié, Roger Voron, étendus sur le dos, semblaient plongés dans une méditation profonde. C'étaient les malades ou ceux qui prétendaient l'être. Quelques groupes, composés d'hommes assis à la turque, échangeaient des paroles qui semblaient sans intérêt ou des plaisanteries qui faisaient rire.

Les débutants font là, leur apprentissage. Ils le compléteront plus tard. On leur apprend comment on peut simuler la fièvre, en fumant de la quinine; comment il est possible de se procurer une maladie des yeux. Car au bagné on se « procure » de la maladie, comme on achète du chocolat ou des bananes. Et soudain les voix s'apaisent : c'est le récit d'une évasion.

Voulez-vous savoir comment un espion allemand, condamné, simula pendant quatre ans la paralysie pour, un beau jour, abandonnant ses béquilles, gagner le large? C'est une histoire que l'on raconte à chaque convoi. Eugène Dieudonné l'a, je crois bien, relatée dans son livre. Mais il est en d'autres plus merveilleuses et qui enflèvent les imaginations. En voici une qui ne devrait venir qu'à la fin de cet article. Je ne peux résister au plaisir de la placer ici :

Jean de Louvé était fils d'une mère irlandaise et d'un père français. Il avait reçu une éducation excellente et on le destinait à la magistrature lorsqu'il fit la connaissance, à 20 ans, d'une belle jeune femme qui devait avoir sur lui la plus funeste influence. A cet âge, on ne résiste guère à l'appel du plaisir. Jean n'était ni ambitieux, ni orgueilleux. Il n'opposa donc que des préjugés bourgeois à des tentations trop grandes. D'habiles théories lui persuadèrent que le droit à la vie ne se comprenait que s'il pouvait se compléter par une existence agréable. Il devint escroc. Ce que la pauvreté n'eût peut-être pas fait fut réussi par la philosophie. Escroc, voleur, Jean de Louvé échoua un beau jour à la Guyane.

Mais il y a des natures d'élite que le malheur exalte. La trempée d'un caractère se révèle et se mesure dans les situations difficiles. Louvé ayant touché au fond de l'abîme et en ayant vu la hideur, éprouva le plus vif désir d'en sortir.

La guerre vint. Ce bourgeois, revenu à ses traditions libérales, demanda à partir. On lui refusa cet honneur. Un forçat n'a que le droit de mourir en Guyane. Cependant, comme sa conduite était bonne, on lui accorda une faveur qu'il réclamait depuis longtemps. On l'envoya dans un camp forestier, où les surveillants, prévenus, l'isolèrent de ses compagnons de chaîne.

— J'aime vivre seul, près de la nature, disait Louvé.

Il avait adressé quelques poèmes au gouverneur qui les avait appréciés. Un beau jour, les gardiens dont il s'était fait des amis, en leur racontant des histoires qui les faisaient rire, s'étant écartés du camp, constatèrent à leur retour que le jeune homme avait disparu. On a prétendu qu'ils avaient été payés. C'est très possible.

Louvé s'était enfoncé seul, dans la forêt

vierge. Il y fallait un certain courage. Il marcha ainsi sans armes, pendant des jours, dans une direction que seul il connaissait. Il avait à lutter contre l'obscurité traîtresse de la jungle guyanaise, contre les reptiles, les bêtes féroces, et les insectes plus dangereux encore. Il arriva enfin à une crique où il découvrit un bateau caché dans la vase. Il s'en empara et s'en servit. Se nourrissant de fruits et de racines, il put gagner la côte et la Guyane hollandaise. Il fut débardeur et domestique. Muni de faux papiers, il arriva au Brésil. Gaucho dans les pampas d'Argentine, il s'embarqua enfin pour l'Angleterre et s'engagea sous le nom de sa mère dans le corps irlandais. Il se battit comme un lion, fut décoré. Un jour, on le démobilisa. L'aventure le tenait et ne voulait plus le lâcher. Il fut sinfeiner et l'un des meilleurs serviteurs de la cause irlandaise. Son héroïsme servait d'exemple à des hommes qui pourtant avaient fait leurs preuves. L'indépendance proclamée fut reconnue. Chargé de missions par le gouvernement provisoire, il vint en France et, comme on le croyait mort, ne put résister au plaisir de revoir son pays.

Il fut dénoncé.

Il resta dans son rôle. Il est probable que ses compagnons d'autrefois eurent pitié de lui et appuyèrent ses affirmations. Le scandale évité, on le pria d'attendre quelques années avant de réparaître. Ainsi le passé, qu'il croyait oublié et racheté, se dressait toujours devant lui menaçant. Jean de Louvé s'engagea dans la Légion étrangère. Il y est aujourd'hui sous-officier. Peut-être un jour pourra-t-il obtenir, dans la société impitoyable, la place à laquelle il a droit.

■ ■ ■

Ainsi passent les heures. Histoires magnifiques, histoires d'évasion, où l'esprit se libère des entraves qui arrêtaient son essor. Il faut les voir, les forçats, le regard perdu dans le vague, écoutant des voix lointaines et cédant à des souvenirs émouvants. Le *La Martinière* peut continuer sa route. Ils l'ont devancé depuis longtemps, perdus dans le songe séduisant d'une liberté reconquise. La forêt vierge les appelle; son langage, ils le comprennent. Elle leur est déjà familière comme une complice. La mer aussi, ils s'apprennent à l'aimer. Ils savent qu'elle leur est hospitalière après la mort et redoutable dans l'évasion.

— Mourir!

Mais mourir libre.

L'océan dans sa puissance souveraine les a séduits. Sur le pont, quand ils respirent l'air pur, ils y ont deviné toutes ses possibilités immenses. C'est un gardien aussi. Un gardien débonnaire, qui a, certes, des mouvements d'humeur terrible mais qui est doux aux pauvres gens.

Et pendant que la cale du navire se peuple de songes dorés, la terre, la terre inhumaine approche.

L'horizon qui, depuis des jours et des jours, fuit sans cesse, semble s'être enfin arrêté. C'est d'abord dans le jour naissant une ligne grisâtre, mince comme un trait de plume. C'est maintenant une longue bande noire.

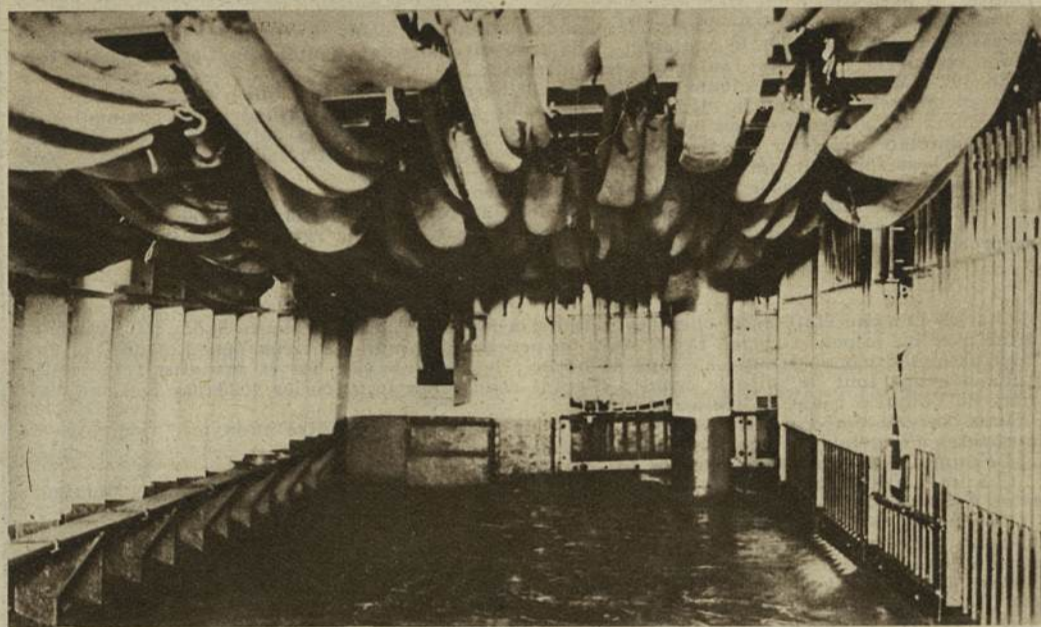
Les forçats sont montés sur le pont et ont contemplé le spectacle. Ils ne doivent pas parler. Ils n'ont rien dit, en effet, mais un long frémissement a couru sur la colonne grise.

— Terre!

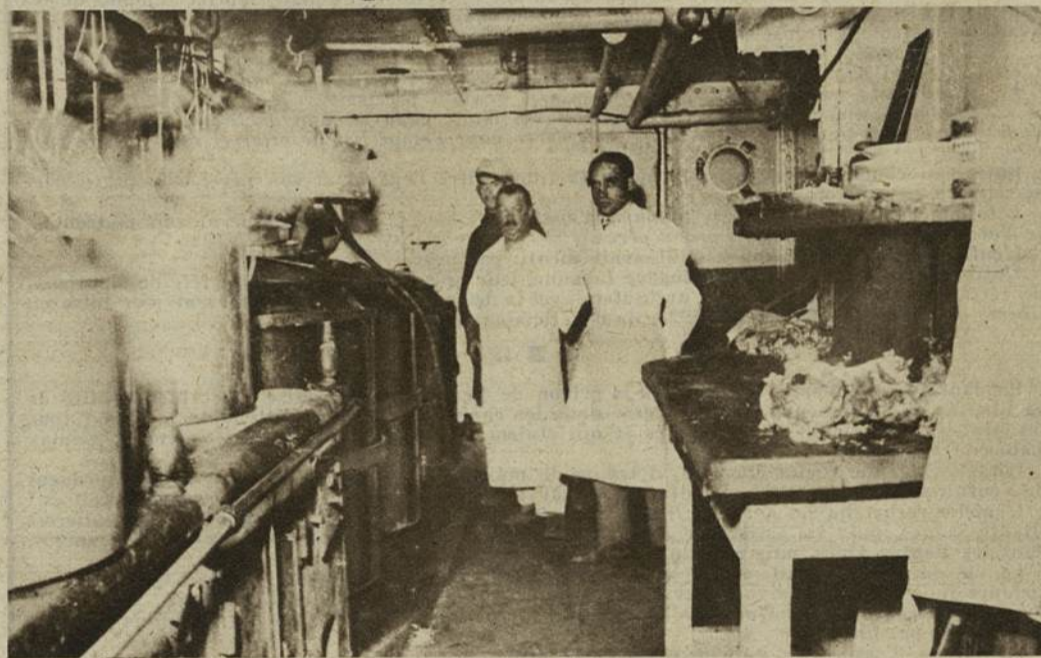
Personne n'a crié et cependant le cri est sur toutes les bouches; que dis-je, le vent le hurle sur le bateau. Terre! Le goût salé de la mer s'accompagne de celui des plantes exotiques. Terre! C'est l'inconnu, c'est l'espoir, c'est la vie. Elle approche et se dessine, irrégulière. Le bateau ralentit, et halète comme arrivé à fin de course. Il s'arrête enfin, frémissant d'un bout à l'autre sous la caresse des vagues courtes. L'embouchure du Maroni, large de plusieurs kilo-



Sur le pont, pendant la quotidienne demi-heure d'air pur, les forçats scrutent l'horizon.



Pendant que les forçats sont sur le pont, la cage a été nettoyée, les hamacs sont accrochés au plafond.



La cuisine et les cuisiniers du « La Martinière ».

mètres, s'ouvre comme une gueule devant nous. La chaloupe du pilote noir accoste difficilement le transport. Le voici enfin ce conducteur auquel pour deux heures le bateau va être confié. Le *La Martinière* se met à nouveau en marche, hésitant parmi les méandres envasés et craignant visiblement de s'échouer. Les rives se rapprochent et nous les apercevons.

Voici Saint-Laurent, petite ville neuve, et siège de l'administration pénitentiaire. Deux longs appointements enfoncent leurs pilotis dans la vase. Ils ont été charpentés par les forçats avec des bois précieux. Nous accostons.

Et tout de suite, on les fait monter de leurs cages, les bagnards rescapés. Lafortune est en tête. On leur distribue d'abord leurs « sacs de paquetage ». Beaucoup se plaignent de la disparition d'objets personnels. Ils en verront bien d'autres.

La tenue est militaire. On les aligne sur le ponton où le gouverneur les inspecte l'un après l'autre, cherchant leurs yeux pour y lire leurs pensées. Sa voix s'élève sèche pour la traditionnelle harangue. Les phrases déchiquetées par le vent m'arrivent par morceaux.

Ce gouverneur a, dans le bagné, la réputation d'un homme juste et bon. On l'écoute donc. S'il promet des sanctions pour les « mauvaises têtes », en revanche il est indulgent pour les condamnés dociles, comme Christofano.

Le convoi est divisé en groupes. Les relégués partent les premiers pour le camp, en attendant la visite médicale et d'être dirigés sur Saint-Jean-du-Maroni.

Le camp ressemble à une vieille caserne :

on y prendra tout à l'heure les empreintes anthropométriques et les signalements.

Il reste les forçats.

Ces derniers subiront les mêmes formalités, mais parmi eux, il y en a quelques-uns qui seront transportés aux îles du Salut, par ordre du ministre. Ce sont ceux dont les opinions anarchistes ou révolutionnaires sont connues. Un crime de droit commun, les a fait passer sous les ordres de l'administration pénitentiaire. Le ministre en profite et les met hors d'état de nuire. Seront également dirigés sur les îles, les criminels dont la presse s'est particulièrement occupée, et dont l'évasion causerait trop de bruit. Il faut ajouter à ce premier lot, les évadés repris en France.

Le reste sera réparti entre Saint-Laurent, Cayenne et les camps forestiers.

Le spectacle de tous ces hommes en haillons est lamentable, sous le soleil éclatant. Un commandement bref et le groupe se met en marche, solidement encadré. Blancs, noirs, arabes, indiens, assistent avec curiosité au défilé du troupeau. C'est l'unique distraction de la petite ville.

Les forçats malades viennent derrière.

Sur le *La Martinière*, enfin vidé de sa cargaison, règne la joie la plus grande. On boit le champagne pour fêter l'heureuse traversée. Les anecdotes fusent, l'équipage chante, tandis que le soleil décline et incendie le couchant.

Au loin, dans un halo de poussière, le groupe misérable des forçats s'en va vers un nouvel enfer, vers de nouveaux espoirs, vers la liberté ou la mort.

Luc DORNAIN.





# AUTOUR DU CRIME

## I. Les ressemblances, sources de mensonges et d'erreurs.

Le crime a, si je puis dire, des annexes, — des annexes qui en dehors de lui-même, tout en s'y rattachant — comme des pavillons entourant un hôpital — peuvent présenter chacune un objet particulier d'études curieuses, fertiles en faits mystérieux ou singuliers, en circonstances déconcertantes, en jeux du hasard et de l'erreur, où il se révèle que l'in vraisemblable est parfois la vérité et qu'on peut tout attendre de la malice des choses et des hommes.

Ces annexes du crime sont constituées : par les questions d'identité ; par les disparitions ; par les témoignages humains ; par les problèmes de la responsabilité ; enfin, par les réactions de l'opinion publique vis-à-vis du crime.

Les questions d'identité tiennent une grande place dans nombre de causes judiciaires. Voici un cadavre : « quel est-il ? » Voici un criminel : « quel est-il ? » L'énigme se pose souvent, surtout pour la victime, découverte parfois après des mois, mutilée, défigurée, méconnaissable, bien difficile à identifier si le corps est nu, sans rien qui puisse fixer la recherche, ainsi que cela s'est présenté pour nombre de malheureuses dont les restes retrouvés, coupés en morceaux, dans la Seine ou ailleurs, sont demeurés anonymes. Dans la fameuse affaire Gouffé on n'arriva pas sans peine à établir que le corps trouvé à Millery était bien celui de l'huissier assassiné par Eyraud.

Quand l'énigme se pose pour le coupable (cas bien plus rare) elle est de nos jours, grâce à l'anthropométrie, souvent facile à résoudre. Si le coupable n'a pas déjà été mesuré, il est bien rare qu'il ne soit pas reconnu par un témoin. Le cas s'est produit toutefois. Et puis il y a le phénomène des ressemblances.

Les ressemblances, inépuisable source de mensonges et d'erreurs, étranges génératrices de revendications injustes, d'accusations fausses, de procès embrouillés, à revirements et coups de théâtre, de romans dans la vie, pathétiques, divers, compliqués, dont les péripéties réelles passent en pittoresque et parfois en extravagance les plus étonnantes inventions des romans fabriqués par la littérature.

La similitude entre deux êtres humains peut être relative ou parfaite. Relative, elle constitue déjà un moyen de fraude, un sujet de méprise, surtout si elle est entretenue et augmentée par un des deux « ressemblants » dans un but ou l'autre. Parfaite, elle engendre les plus extraordinaires imbroglios, elle autorise les plus audacieuses supercheries.

Les cas sont assez rares de ressemblances parfaites ? Pas tant que cela. Nombre de créatures humaines ont leur « double » exact. Depuis l'antiquité l'histoire abonde en exemples qui le prouvent.

Il s'agit de « doubles » physiques. Le moral reste à part. Même visage ne veut pas dire même mentalité, même sensibilité. Cela fut reconnu avec désolation par certains amants ou amantes qui, ayant perdu un être cher, espéraient le retrouver dans un autre lui ressemblant, sur lequel ils reportaient leur tendresse et qui les décevait par son indifférence ou ses vices. Et ne vous souvenez-vous pas d'une curieuse galerie de portraits de personnages illustres contemporains, publiés il y a quelques années, portraits qui étaient en réalité les photographies de braves gens, petits boutiquiers, petits employés, n'ayant, sauf une ressemblance extérieure frappante, aucun rapport avec leurs célèbres sosies, Napoléon, M. Poincaré, le président Fallières, Camille Pelletan, etc. Il peut arriver même qu'un quelconque gueux ou même bandit ait une parfaite similitude d'aspect avec un quelconque grand homme ou homme important. Ainsi Sura, étant proconsul en Sicile, fut offensé de constater qu'il était le portrait frappant, y compris les gestes, le rire et la parole (tous deux bégayaient) d'un misérable pêcheur de l'île. Par contre Strabon, père du grand Pompée, gardait volontiers à son service un cuisinier qui était sa réplique au point qu'il pouvait le faire passer pour lui quand il le jugeait utile... Procédé d'intrigue très employé depuis lors par les politiques dits à la Machiavel qui s'en servaient pour discréditer leurs ennemis, les tromper par de fausses démarches, de fausses entrevues, ou bien pour se préserver eux-mêmes des balles ou du poignard des assassins qu'ils redoutaient et qu'ils trompaient en se faisant remplacer par un double qui attirait sur lui le péril.

Etonnante histoire que celle des ressemblances ! De siècle en siècle, et dans tous les rangs sociaux, elle a suscité les plus étranges causes célèbres.

La plus fameuse est l'affaire Martin Guerre qui date du xvi<sup>e</sup> siècle et que je ne puis me dispenser de rappeler en quelques lignes : Martin Guerre, gascon, quitta à 22 ans son pays en y laissant sa femme Bertrande de Rols et un enfant nouveau-né. On resta sans nouvelles de lui. Au bout de huit ans un homme se présenta qui se dit Martin Guerre et qui en avait toute l'apparence. Tout le monde, — sa femme, ses quatre sœurs — le reconnut ; il donnait d'ailleurs des détails très exacts sur le passé. Avec Bertrande de Rols il reprit la vie conjugale et, en trois ans, eut d'elle deux enfants. Cependant, à la suite de dissensions d'argent, un oncle, Pierre Guerre, déclara soudainement que le revenu n'était pas Martin Guerre. Bertrande protesta : « C'est lui, j'en suis certaine, ou bien un diable dans sa peau. »

Mais survint un soldat qui passe dans le pays et qui déclare que Martin Guerre, qu'il connaît parfaitement, fait la guerre dans les Flandres. L'affaire est portée devant le Parlement de Toulouse...

Et voilà qu'un homme à jambe de bois paraît. C'est lui le vrai Martin Guerre, il le proclame... et il est, à son tour, reconnu par ses sœurs, sa femme. Le premier, avec indignation proteste... Lequel est l'imposteur ? Ils se ressemblent exactement... Non, le cordonnier du pays déclare que le Martin Guerre d'autrefois se chaussait à douze points. C'était bien la pointure du seul pied qui restait à l'homme à jambe de bois... Le premier revenu se chaussait à neuf points... et n'avait pu agrandir ses pieds. Il avoua. C'était lui l'imposteur. Il se nommait Arnauld du Thil... Condamné, il fit amende honorable, à genoux, en chemise, la corde au cou, tenant une torche ardente, puis devant la maison de Martin Guerre, fut pendu et brûlé.

Voilà l'affaire-type des ressemblances. Il y eut encore un siècle plus tard l'affaire La Pivardière, puis, encore un siècle après, l'affaire dite de la Femme sans nom, toutes deux fameuses dans les annales judiciaires,



Ce n'était pas le président Fallières, mais son sosie, un commerçant parisien.



Ce n'est pas M. Poincaré, mais son sosie, M. Bastien Lepage.



La ressemblance de ce cabaretier avec Napoléon est frappante.



Ce n'était pas le ministre Camille Pelletan, mais son sosie, un brave cordonnier de Belleville.

mais que je cite seulement, voulant arriver aux temps contemporains.

Après avoir mentionné en passant que, dans l'affaire du Courrier de Lyon, les partisans de Lesurques affirmèrent que celui-ci fut victime d'une ressemblance parfaite avec Dubosq, je trouve en Angleterre, l'une dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle, l'autre au commencement du présent siècle deux procès formidables, suscités par des questions d'identité, et qui ont passionné l'opinion publique.

Le premier de ces procès est l'affaire Tichborne. Roger Tichborne, héritier d'une grande famille, avait disparu, ayant fait naufrage au large de Rio de Janeiro. Après quelque temps un homme se présenta en Angleterre, prétendant qu'il était Roger Tichborne. Il fut immédiatement reconnu comme tel par la mère du disparu. Fort de cette reconnaissance et, comme des intéressés l'accusaient d'imposture, il entama un fantastique procès pour obtenir que lui soit délivrée la fortune — près de cent millions — de Roger Tichborne. Il avait trouvé les fonds nécessaires à l'aide d'une souscription populaire qui avait rapporté trois millions. L'enquête fut faite en Angleterre, en Amérique, en Australie... Car le soi-disant Roger Tichborne était en réalité un garçon boucher australien, nommé Arthur Orton... Le procès se déroula pendant 102 audiences et les plaidoiries durèrent plusieurs semaines... Le boucher perdit... Et dès lors fut poursuivi à son tour... Mais il inspirait, on doit le croire, confiance au public puisque, pour les nouveaux frais, une nouvelle souscription réunissait 1.250.000 francs... Le second procès nécessita 188 audiences et l'avocat plaida pendant un mois... ce qui n'empêcha pas Arthur Orton d'être condamné à quatorze ans de servitude pénale... Il fallut cela pour que la vieille lady Tichborne consentît à reconnaître qu'il n'était pas son fils chéri... encore croit-on qu'elle conserva toujours des doutes.

L'affaire Druce Portland qui s'est terminée il y a un peu plus de vingt ans est plus extraordinaire encore. Je crois avoir été un des premiers en France à la connaître et à en parler, l'ayant apprise de la bouche de M. Coburn, l'avocat australien de Hollamby Druce, car la revendication venait encore d'Australie.

Le manque de place me force à résumer. Il s'agissait cette fois du duché de Portland, une des plus magnifiques maisons de l'An-

gleterre, et d'une fortune évaluée à un milliard de francs. Un forgeron australien, Hollamby Druce, la réclamait, prétendant qu'il était l'héritier le plus direct de John, cinquième duc de Portland, mort en 1879. Celui-ci aurait eu, selon le forgeron et ses partisans, une existence double. Tantôt duc, tantôt, sous le nom de Thomas Druce, marchand de meubles dans Baker Street.

Comme marchand de meubles et Druce il s'était marié deux fois et Hollamby Druce descendait du premier mariage et était son héritier direct. Une foule de circonstances romanesques et bizarres entouraient ce fait principal. Le duc et le marchand se ressemblaient parfaitement, jusqu'à avoir la même maladie de peau ; alors, pour n'être pas reconnu, Portland, devenant Druce, mettait une fausse barbe. Un souterrain reliait le palais à la boutique... Tout cela pour aboutir à une fausse mort. Le duc, en ayant assez de son existence double, se serait décidé en effet en 1864 à supprimer le marchand et il aurait fait enterrer sous le nom de Druce, au cimetière de Highgate, un cercueil garni de plomb. C'est sur l'ouverture du cercueil que roulait toute l'affaire : s'il était vide le forgeron avait raison. Mais le cercueil n'était pas vide : quand, en 1907 me semble-t-il, on ouvrit la tombe de Highgate on trouva dans la double enveloppe de chêne et de plomb la dépouille d'un homme âgé et barbu, encore très identifiable et qui était celle de Thomas Druce, le marchand de meubles de Baker Street, qui avait parfaitement existé, et n'avait aucun rapport, pas plus que ses descendants, avec le noble et excentrique John, cinquième duc de Portland... Je terminerai en indiquant que Hollamby Druce, pour faire face aux frais énormes des formalités judiciaires, forma une société par actions et réunissait ainsi aisément les fonds nécessaires. Sa cause inspirait confiance et les actions bientôt firent prime. De vingt-cinq francs elles montèrent à cent francs... Puis elles ne valurent plus rien du tout. Un bruit, tout imprégné de l'humour anglais, circulait à Londres. Le duc vivant de Portland, celui auquel était réclamé l'héritage, bien que sûr de son bon droit, se serait prudemment rendu acquéreur, au moment où se commençait le procès, de bon nombre de ces actions, afin de ne pas tout perdre si son adversaire avait gain de cause. Ce détail complète une affaire en tout point admirable.

Je mentionne enfin pour finir une très étrange histoire qui se passe actuellement en Italie et qui rappelle en bien des points l'affaire Martin Guerre. Il s'agit ici aussi d'un disparu qui revient, ou plutôt est retrouvé et reprend place auprès de sa femme, reconnu par elle, non sans hésitation il est vrai, puis dont on discute la personnalité. Mais dans le cas italien le mystère est aggravé parce que l'homme en litige, si je peux dire, en qui on a cru reconnaître un disparu de la guerre, a été retrouvé (en 1927) privé à peu près de raison et que c'est seulement après quelque temps qu'il a revendiqué lui-même sa personnalité, fournissant d'ailleurs les plus exacts renseignements sur lui-même et sa famille en sorte que personne n'hésite plus.

Mais une lettre anonyme arrive, affirmant que l'homme retrouvé n'est pas Giulio Canella, professeur en temps de paix, homme très distingué, très cultivé et possédant une large aisance, mais un ouvrier typographe, nommé Mario Bruneri plusieurs fois condamné par la justice et encore sous le coup d'un mandat d'arrestation.

La justice enquête et le fait interne. Puis un jugement estimant qu'il n'est pas certain que l'inconnu soit Bruneri le fait remettre en liberté et il retourne vivre avec sa famille... sa famille?... Puis un autre jugement le déclare Bruneri. Cependant l'opinion publique se passionne, se divise en deux camps. La mère de Bruneri, son frère, sa femme, sa maîtresse affirment que c'est bien Bruneri. Mme Canella, les trois frères Canella, des amis, des collègues, affirment que c'est bien Canella... Où est l'erreur, la fraude?... Doute tragique...

\*\*\*

J'arrête ici ces exemples typiques des pièges que les ressemblances humaines tendent à la bonne foi et à la justice. Dans un prochain article nous jetterons les yeux sur une autre partie de la question des identités. Celle que constituent les cas d'usurpation, sans ressemblance, d'individualités ; les cas de dissimulation d'identité ; les cas enfin entre tous singuliers où la même personne pour le service de ses intrigues ou de ses vices se prétend tantôt homme, tantôt femme.

(à suivre).

Frédéric BOUTET.

# NUIT DE B



En plein « quartier réservé » un dispensaire est ouvert toute la journée aux femmes.



Une heure pénible : l'homme dort, les filles hésitent...



Ceux que tourmente un sang trop chaud dédaigneront les Ramblas, vouées jusqu'à une heure du matin aux chastes déambulations des familles.

Barcelona (de notre envoyé spécial).  
Les Ramblas ce soir sentent le jasmin, le whisky et le navy-cut. Sous les espèces de drapeaux rouges écartelés de bleu et blanc, tous les bars affichent des sentiments résolument anglophiles. De-ci, de-là, on fait savoir aux fils d'Albion que l'on change à l'intérieur la livre sterling contre un nombre encourageant de pesetas. Tant d'amabilités ne sauraient rester sans réponse et, par fournées de huit ou dix, les marins de la noble Angleterre engouffrent, par les portes entrebâillées, leurs bérets blancs, leurs larges pantalons, leurs faces roses et blondes de grands enfants bien nourris.

Ce matin, six torpilleurs et deux porte-avions de l'escadre anglaise de la Méditerranée sont entrés, pavillon haut, dans le port de Barcelone, et ont jeté l'ancre dans l'ombre gigantesque de Montjuich.

Synchrone au branle-bas de l'accostage, un autre branle-bas agite le vaste quadrilatère de maisons lépreuses, coupé de ruelles sordides, que limite d'une part les Ramblas aristocratiques et de l'autre la pouilleuse rue Marqués del Duero.

C'est une trop bonne fortune pour tous les habitants et habitantes de ces lieux prédestinés que le débarquement d'un millier de marins ayant quartier libre et chacun doit s'empresser de les bien recevoir.

Aussi, tandis que ces dames et leurs chevaliers-servants rêvaient encore de shillings et se livraient mentalement à de vertigineuses opérations de change, les duègnes qu'on eût dit échappées de tableaux de Goya, s'en sont allées sur le quai matinal, les mains pleines de cartes et le visage étoilé de sourires. Rassurons-nous, grâce à tant de soins, Messieurs les Matelots savent où passer leur première soirée à terre.

Tous ceux que tourmente un sang trop chaud dédaignent les Ramblas qu'une municipalité prévoyante a vouées jusqu'à une heure du matin aux chastes

déambulations des familles pour, sitôt passé le Paseo de Colon, obliquer à gauche.

De ce côté là, c'est tout de suite Sodome et Gomorrhe. Dès l'angle de la première ruelle rutilante un vaste caboulot, orné, outre les oriflammes traditionnelles, d'une magnifique pancarte où s'inscrivent les mots classiques de bienvenue anglo-saxons : « Welcome, boys ». Les « boys » ne se le font pas dire deux fois et, dénouant leur bras-dessus, bras-dessous, entrent en file indienne dans cet antre de délices.

Il y a de tout là-dedans : côté messieurs : depuis les adolescents aux trop beaux yeux de gazelle, jusqu'aux bravi autrement inquiétants. Côté dames beaucoup de poids lourds. A Barcelone, comme dans toutes les villes du rivage méditerranéen, le désir de l'homme semble proportionné au volume de la femme et, sauf dans la classe des danseuses, dont nous reparlerons, toute l'armée, et Dieu sait si elle est nombreuse, des prêtresses de la Vénus Catalane, essaie de compenser, vaille que vaille, l'indigence de ses charmes par leur abondance.

Il paraît qu'en ces lieux l'amateur peut trouver, à son gré, tous les types féminins de l'Europe. En fait tout le bétail d'amour entassé sous ces plafonds enfumés et ces lampions miteux, porte le même masque avachi. Sous la violence des fards et l'épaisseur des poudres, l'œil exercé retrouve les mêmes plis de fatigue et les mêmes rides désespérées que creuse, sous toutes les latitudes, la besogne de l'amour vénal.

Ces numéros sont constitués à peu près alternativement d'une chanteuse à voix et d'une danseuse. La qualité de l'une et de l'autre est rigoureusement proportionnée au prix de la consommation. Dans les dancings à deux pesetas, ce ne sont que de misérables filles dont les faveurs ne doivent guère être tarifées plus haut que les consommations de l'établissement. Un déplorable déshabillé révèle à l'amateur des mystères qui eussent gagné à demeurer cachés.

Les chansons qu'elles débitent, aussi complètement dépourvues de sens que nos chansons de café concert, sont très souvent reprises en chœur par le public. Une communication constante s'établit ainsi entre le parterre et la scène, ce sont des interpellations, des gestes, des jets de cigaretttes, de coiffures qui créent tout au long du spectacle une véritable et sincère cordialité qui n'est pas un de ses moindres charmes.

L'Espagnol et, en dépit de ses prétentions au modernisme, le Catalan sont des spectateurs faciles à contenter, simples, riant de tout, charitables même, qui ne laisseront pas passer la plus misérable vedette sans l'encourager de quelques cris et de quelques bravos.

Vérité au delà des Pyrénées, erreur en deçà. Telle chanteuse qui serait couverte d'injures et ignominieusement chassée du plateau à Perpignan où à Bordeaux, trouve auprès du public de Barcelone un accueil enthousiaste et des encouragements sans fin.

Quant aux danseuses, les moins bonnes d'entre elles sont encore supérieures à la meilleure des chanteuses : c'est qu'elles ont, pour relever leur prestige, les incomparables castagnettes que toutes manient avec une maestria inimitable, ailleurs.

C'est aussi qu'elles donnent, toutes sans exception, l'impression d'aimer leur métier et de s'y donner sans restriction. C'est enfin que l'exercice physique que représente ce métier, les conserve en condition meilleure que leurs congénères, les empêche d'avoir cet aspect de filles de maisons closes qu'ont toutes les autres.

Pour qui préfère le spectacle de la salle à celui de la scène, ce n'est point au parterre qu'il faut s'arrêter. Levez la tête, et courageusement, montez aux galeries. Là se tiennent, entassées dans les loges, les artistes, qui ont terminé leur tour de chant et celles qui ne l'ont pas commencé encore.

Dans ces loges se poursuit un étrange trafic. Cependant que les filles sont là, rangées comme un passif bétail, une femme s'affaire.

Il n'est point peut-être un genre d'activité qui imprime davantage que la prostitution un aspect particulier à ceux qui s'y livrent, ou en vivent. Il ne faut pas être grand clerc pour reconnaître en cette grosse dame vêtue de noir et dont la poitrine opulente s'orne d'une magnifique croix d'or, celle que, chez nous, nous appellerions une sous-maîtresse.

rigoureusement rien d'indécrot, et en même temps la même joie franche et contente de peu, puissant, semble-t-il, plutôt son aliment en elle-même que dans le spectacle qui lui est offert.

Quant aux filles qui constituent l'attraction de ces lieux, ce sont, je l'ai déjà donné à entendre, de misérables filles. Leur gain nocturne, pour danser de dix heures du soir à une heure du matin et pour faire en plus le thé de cinq heures à sept heures, n'excède pas 8 à 10 pesetas. Il va sans dire que la plupart ne bornent pas là leurs moyens d'existence, mais cependant, étant tenues par contrat à la présence dans le dancing jusqu'à une heure avancée la nuit, on conçoit qu'il leur soit difficile d'augmenter considérablement leur gain par la prostitution, puisqu'elles ne peuvent guère commencer à exercer celle-ci que passé une heure.

L'exercice de la prostitution à Barcelone revêt un caractère différent de celui que nous sommes accoutumés à observer en France. L'hygiéniste et le moraliste peuvent y trouver leur compte plus encore que l'observateur désintéressé.

Les Espagnols en effet, ou tout au moins les Catalans, bien qu'ils fussent encore, il n'y a que très peu de jours, sous un régime réputé rétrograde, n'ont pas hésité depuis plusieurs années à porter dans l'abcès que constitue pour toute ville importante la question de la prostitution, un bistouri manié sans préjugé. Alors que chez nous, nous nous empêtrons encore dans toutes espèces de considérations morales et de scrupules plus ou moins paralysants, que la prostitution reste sous un régime d'une réglementation à la fois inhumaine et inopérante, les Barcelonais depuis 1919 ont promulgué une réglementation beaucoup plus humaine et en principe, comme en fait, infiniment plus efficace. Il y a pourtant dans la ville de Barcelone, qui compte un million d'habitants, un nombre vraiment impressionnant de prostituées. Il va sans dire que les statistiques à cet égard sont extrêmement difficiles à établir et sujettes à caution. Les estimations les plus élevées fixent à 30.000 le nombre des femmes qui vivent de la prostitution ; les plus modestes ne descendent pas en dessous de 20.000 et cependant, mis à part le quartier que nous avons délimité au début de cet article, on ne peut rencontrer une prostituée dans les rues de Barcelone avant une heure du matin. Cela tient à une simple mesure policière qui a fixé la licence de la prostitution à cette heure tardive, extrêmement tardive pour nous Parisiens, mais qui pour les Espagnols est encore une heure tout à fait raisonnable. Alors que chez nous, en principe, la prostitution est interdite avec le coucher du soleil et l'allumage des réverbères et qu'en fait elle commence à toute heure du jour et s'exerce dans certains quartiers sans interruption pendant toute la journée et toute la nuit, à Barcelone le racolage est un délit du matin jusqu'à une heure après minuit.

D'autre part, le confinement de la prostitution la

plus abjecte dans un quartier parfaitement défini, qui en pratique correspond à un quartier réservé, opère de ce fait et, sans aucune contrainte, un véritable épurement de la ville. Par ailleurs, renonçant délibérément à toute réglementation policière qui par la force des choses entraîne des abus et des vexations inutiles, la municipalité de Barcelone a confié la réglementation et la surveillance de la prostitution à des comités médicaux. La réglementation se trouve ainsi être uniquement sanitaire. La police n'ayant à intervenir qu'en cas de trouble.

J'ai eu la bonne fortune de visiter les organisations de défense sanitaire et de prophylaxie de Barcelone sous la conduite de l'un de leurs chefs, le docteur José Maria Peiri, qui poursuit, avec un infatigable dévouement et une activité jamais démentie, la lutte contre les maladies vénériennes dans la ville de Barcelone.

Les lecteurs de *Détective* se souviennent peut-être des enquêtes que j'ai menées ici même sur la Vénus des Carrefours et les problèmes que soulève en France et particulièrement à Paris la question de la prostitution officielle et clandestine. Ils ne seront donc pas étonnés si je leur dis que Barcelone, comme Paris, se trouve en présence des mêmes problèmes et que seules les solutions diffèrent.

Là-bas comme chez nous, on peut diviser les prostituées en deux classes : les clandestines et les soumisees, étant considérées comme clandestines toutes celles qui échappent d'une façon ou d'une autre à la réglementation en vigueur. A la base de la réglementation barcelonaise, comme de la nôtre, il y a l'inscription sur registre et l'obtention d'une carte que la fille doit pouvoir présenter à toute réquisition et sur laquelle sont notées les visites sanitaires.

En France cette vérification incombe à la police et les mesures prises contre les prostituées, qu'elles soient en règle ou non, relèvent de la police avant

# BARCELONE

de relever des services sanitaires. A Barcelone il en est tout autrement, la vérification des cartes se fait pratiquement par des policiers, mais ceux-ci, du moment que la fille est en règle, n'ont aucun recours et après avoir consulté la date de visite, lui rendent son carnet et la laissent vaquer à ses occupations. On sait qu'en France la vérification de cette carte ne se fait qu'après arrestation de la fille, incarcération au poste de police, transfert à la préfecture et visite le lendemain matin. On voit combien le procédé espagnol est plus humain, plus rapide, plus efficace.

D'autre part, le fait qu'en pratique la prostitution réglementée se trouve cantonnée dans un quartier défini, simplifie énormément la vérification et il suffit de procéder périodiquement à des rafles afin de vérifier la régularité de la situation du plus grand nombre de femmes possible. Ces rafles ne sont d'ailleurs nullement suivies d'arrestation d'office : toute fille reconnue en règle est laissée en liberté. La sanction contre les filles insoumises

est beaucoup plus simple et plus efficace que la nôtre, elle consiste, lorsque l'état de santé de la contrevenante se trouve satisfaisant, en une amende en rapport avec la gravité de l'infraction. Il va sans dire que les filles sont infiniment plus sensibles à ce genre de punition qu'elles ne le seraient à une incarcération de un, deux, trois ou six jours. Enfin, sans insister sur tout le fonctionnement technique de l'organisation, disons que le traitement est grandement facilité par l'installation au cœur même du quartier réservé d'un dispensaire, qui, à la différence des nôtres, est ouvert toute la journée aux femmes et plusieurs heures dans la soirée aux hommes.

D'autre part, une propagande active est faite auprès des clients, propagande par laquelle on leur conseille de demander à leur partenaire la preuve de leur santé par la communication du livret. Il ne faut pas craindre de dire que la ville de Barcelone se trouve en grand progrès sur Paris, même, quant à l'organisation de la lutte contre les maladies vénériennes, et contre la prostitution. Malheureusement, Barcelone, comme toutes les autres villes, souffre d'un fléau contre lequel elle se trouve autant que nous désarmée et qui est le fléau des prostituées clandestines. Celles-ci peuvent être classées en plusieurs catégories dont certaines sont particulières au pays. C'est ainsi que toutes les filles que nous avons vu danser sur les estrades des Royal, Apollo et autres édifices, échappent complètement à toute réglementation, à toute surveillance sanitaire et policière. Ce sont, en effet, des femmes qui ont une profession avouée, touchent un salaire et sont inscrites sur les livres de leurs employeurs.

Dans l'état actuel de la législation, il est impossible de les considérer comme des prostituées et de leur donner ce que l'on appelle là-bas une patente de prostitution. Il est cependant facile de penser que ces filles qui gagnent 8 à 12 pesetas par jour dans un métier qui touche de bien près à l'amour vénal y trouvent de trop fortes facilités et de trop fortes tentations pour ne pas demander à celui-ci un supplément de revenu. Il y a, ensuite, toutes les demi-ouvrières, les employées, les servantes qui, là-bas comme chez nous, se livrent occasionnellement à la prostitution, il y a enfin toutes les prostituées de plus haut vol qui, sorties du quartier réservé ou venues de France, d'Italie ou d'ailleurs, exercent leur profession dans les quartiers chics, dans des maisons très comparables à ce que sont chez nous les maisons de rendez-vous ; celles-là, qui ne sont



C'est une bonne fortune pour ces dames que le débarquement des marins ayant quartier libre...

Les accents sauvages d'une "flamenca" font tourbillonner les couples.



Par delà les voûtes, au fond de ruelles sombres...



A Barcelone, la prostitution réglementée est cantonnée en un quartier défini.

pas moins dangereuses que les autres, échappent à toute surveillance et partant à toute réglementation. En fait, sur 20.000 prostituées au minimum qui existent à Barcelone, 2.000 seulement sont inscrites sur les registres sanitaires. Tout le reste, à Barcelone comme à Paris, a toute licence pour semer la contagion. A signaler également un fait qui, là-bas, paraît tout naturel et se trouve en effet parfaitement logique mais qui chez nous serait considéré comme immoral : ce sont les maisons de prostitution qui participent dans une certaine mesure à l'entretien des dispensaires de traitement et de prophylaxie. Enfin, pour répondre à une autre objection des abolitionnistes et des partisans de la fermeture des maisons closes, disons qu'à Barcelone toute maison convaincue de constituer un foyer de contamination — et cette constatation est considérée comme suffisante s'il est prouvé par les médecins des dispensaires que trois malades ont été contaminés dans la même maison, — toute maison donc convaincue de constituer un foyer de contamination est fermée d'office après signalisation par les médecins compétents. Aussi, lorsque l'on demande aux médecins de là-bas leurs statistiques et de bien vouloir préciser les endroits où ont été contaminés leurs clients, ouvrent-ils de grands yeux et disent-ils que la prostitution clandestine est la seule qui puisse être incriminée. Il y a loin de là à la conception simpliste des abolitionnistes qui voient dans la maison close le bouc-émissaire responsable de tous les maux vénériens.

■ ■ ■

Ces quelques faits que je rapporte ici incidemment m'étaient exposés au cours d'une randonnée avec le docteur Peiri dont j'ai déjà eu l'occasion de signaler la compétence et l'inépuisable obligeance, et ils empruntaient aux lieux et aux circonstances où ils étaient exposés une vie et un relief tout à fait particuliers.

Il me souvient que nous étions à ce moment arrêtés au coin d'une rue, observant tout en causant les

manèges de trois ou quatre prostituées de la plus basse classe qui racolaient les passants à cette heure tardive même pour Barcelone. Enormes, tanguant et roulant sous leurs vêtements crasseux, elles allaient d'un bord à l'autre de la rue étroite, hélant et raccrochant quelques dockers en quête d'une aventure à deux pesetas. Lorsque leur tentative avait réussi, on les voyait, s'emparant du bras de l'homme, l'attirer vers une porte basse, constamment ouverte. La lumière d'un réverbère voisin éclairait une sorte de vestibule où l'on distinguait une table portant quelques débris de cierges ou de bougies. Mon compagnon m'expliqua que les locaux étant dépourvus d'électricité, le tarif de deux pesetas comprenait la chambre, la femme et la bougie.

Avant de monter l'escalier branlant qui s'ouvrait au fond, on voyait chaque femme allumer un lumignon et le confier à l'homme qui passait devant. Tout cela à moins de deux cents mètres des Ramblas et sous l'œil paternel d'un gardien de police.

Le vice a son attrait comme la beauté. On peut se complaire à l'observation et à la contemplation de l'un comme de l'autre avec un désintéressement égal ; nul part au monde peut-être, il ne m'aura été donné de voir autant que dans ce fangeux quartier de Barcelone ce que l'on appelle le vice se déployer de toute part, avec autant d'ingénuité, autant de simplicité.

Il y a dans ce spectacle comme dans tout spectacle humain, une sorte de grandeur qui n'est pas sans charme, car au rebours de tant de lieux de plaisir de chez nous il ne se dégage de tout cela aucune amertume désespérée, aucune nauséuse angoisse.

Ici tout est franc, pur, oserait-on dire, car les hommes qui viennent-y chercher le plaisir sont des simples. Indigènes ou marins débarqués pour un soir ou deux sur la terre étrangère, il ne leur faut que des joies à leur taille, élémentaires, enfantines parfois, mais qui leur sont grandes, puisqu'elles sont à leur mesure exacte.

Henri DROUIN.

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Chacun de nos lecteurs est invité à faire connaître sa décision en répondant...



CONCOURS GÉNÉRAL

ARTICLE 2. — Le classement de ce Concours Général sera établi par la totalisation des points obtenus par chaque concurrent...

RÈGLEMENT

lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement. Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord...

60.000 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES

RÉSULTATS DU CONCOURS N° 6 (Le Droit au Bonheur)

- I. La majorité des réponses décide : Le Petit Édouard doit choisir Vincent pour père "officiel". II. Dans la réalité, c'est Vincent qui fut choisi. III. L'écart des voix entre le nombre des réponses de la majorité (question I) et le nombre des réponses justes à la question II est de : 982

- LISTE DES GAGNANTS. 1er Prix (50 points) : 500 francs. — M. Clément GROSSIORD, Sous-les-Loges, LELEX (Ain).

IX. — Le saut de la mort.

CHACUN soir, après le dîner, j'entrais au cirque Iwan, non par la porte du public, mais par celle des roulottes. Et ma vraie vie commençait... J'ai toujours été attiré par les banquistes. Ils sont, comme nous, des citoyens de l'univers...

Magda lui avait aidé à supporter toutes les vicissitudes d'une existence errante. Comme Herda, d'ailleurs. Leur neuve jeunesse irradiait ce contentement de vivre qui ressemble au bonheur. Angelo réchauffait sa trente-sixième année à leur gaieté, à leur insouciance...

pour faire une nouvelle cueillette de bravos. — A vous ! cria Iwan, déchaîné. Les Sovelli, apparurent sous les feux conjugués des projecteurs. Je détachai d'eux mon regard, pendant leurs premiers exercices, accoutumé que j'étais à leur jeux. J'attendais le saut de la mort...

(Les lauréats du concours n° 6 ont indiqué, pour la plupart, en réponse à la question 3, un écart de voix très approché de l'écart réel; nous pouvons même préciser que l'écart pronostiqué par les gagnants ci-dessus varie de 974 à 988; ce qui est une approximation tout à fait exceptionnelle.)



# DÉTECTIVE

**80 fois criminel!...**



***Pendant des années, Vacher terrorisa nos campagnes ; on a pu l'accuser de 80 meurtres sadiques. Comparé à Vacher, Kurten, malgré l'odieux de ses crimes, ne semble qu'un pâle vampire.***

**Lire, en pages 4 et 5, le récit des crimes de Vacher d'après les souvenirs de M. Fourquet, juge d'instruction qui fut chargé de l'enquête.**